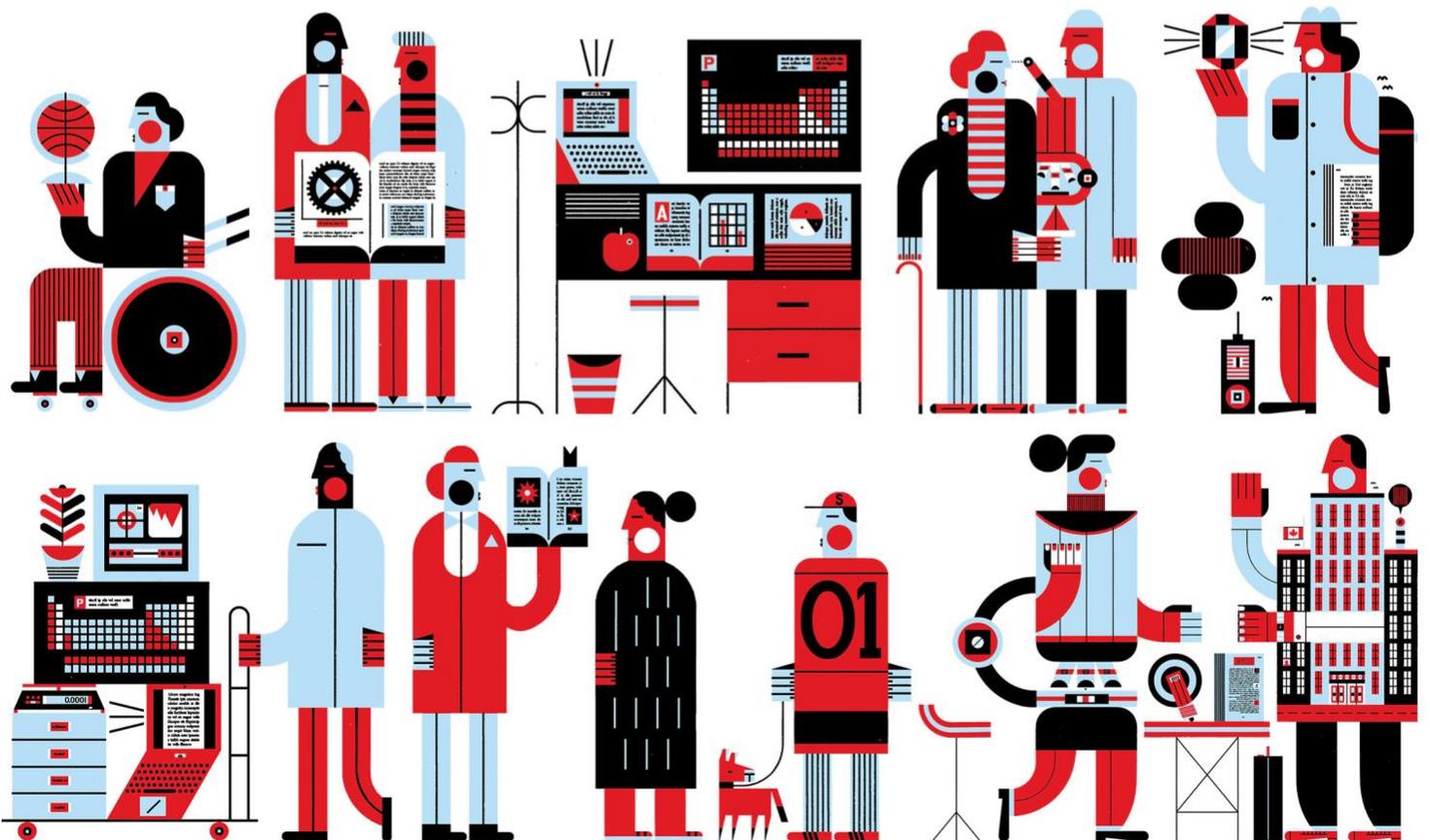


Analyse comparative entre les sexes plus portant sur les programmes du CRSNG

Rapport sommaire 2024



Also available in English under the title:

Gender Based Analysis Plus in NSERC Programs: Summary Report 2024

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
comm@nserc-crsng.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2024.

No de cat. NS3-107/2024F-PDF (fichier PDF, français)
ISBN 978-0-660-73160-5



Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Analyse comparative entre les sexes plus portant sur les programmes du CRSNG

Rapport sommaire 2024

Sur cette page

- [Introduction](#)
- [Synthèse des résultats de l'ACS Plus par groupe](#)
- [Analyse thématique des recommandations issues de l'ACS Plus](#)
- [Conclusion](#)
- [Références](#)

 Imprimer cette page

Introduction

L'Analyse comparative entre les sexes plus au gouvernement du Canada

L'[Analyse comparative entre les sexes plus](#) (ACS Plus) est un processus analytique utilisé par le gouvernement du Canada pour évaluer la façon dont divers groupes de personnes peuvent vivre les politiques, programmes et initiatives. Le « Plus » indique que l'ACS va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). Nous sommes toutes et tous gouvernés par de nombreux facteurs identitaires qui interagissent entre eux et forment les personnes que nous sommes. L'ACS Plus tient compte de bon nombre de ces facteurs, comme la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge et les handicaps de nature physique ou mentale. Le processus continu d'ACS Plus s'appuie sur la [méthodologie](#) recommandée par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) et doit être pris en compte à toutes les étapes du cycle de vie d'une initiative, de sa conception et son élaboration à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation ([FEGC, 2022](#)).

L'ACS Plus au CRSNG

Guidé par le [Plan d'action des trois organismes pour l'EDI](#), qui vise à offrir un accès équitable aux possibilités de financement et à favoriser l'inclusivité du milieu de la recherche postsecondaire et une culture d'inclusion au Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) s'engage à analyser ses programmes, politiques et processus d'un œil critique. Pour ce faire, le CRSNG utilise notamment l'ACS Plus pour réaliser des analyses intersectionnelles de ses possibilités de financement afin de comprendre l'expérience des personnes appartenant à différents groupes de la communauté de recherche en sciences naturelles et en génie (SNG) au Canada.

Cette ACS Plus comporte des analyses quantitatives basées notamment sur les renseignements de la déclaration volontaire et les résultats des concours; des analyses d'éléments non quantitatifs des programmes, comme la documentation; des analyses qualitatives de données tirées de sondages, de consultations et d'échanges avec des parties prenantes; et l'examen de documents pertinents de sources primaires et secondaires. Les résultats des travaux d'ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG permettent de repérer les obstacles persistants rencontrés par les personnes candidates et les titulaires, y compris les personnes issues de groupes détenteurs de droits et méritant l'équité¹, et permettent de formuler des recommandations pour réduire ou éliminer ces obstacles.

Rapport sommaire de l'ACS Plus du CRSNG : considérations méthodologiques

Entre 2019 et juin 2022, le CRSNG a fait l'ACS Plus portant sur quatorze programmes (tableau 1)². Le présent rapport résume les principales conclusions de ces analyses et définit les thèmes centraux se dégageant des recommandations proposées à la suite de chacun des processus d'ACS Plus. Les quatorze possibilités de financement et les données d'analyse correspondantes (dont traite le présent rapport) sont synthétisées dans le tableau 1.

Tableau 1. Information sur les possibilités de financement du CRSNG ayant fait l'objet d'une ACS Plus s'étant terminée au plus tard en juin 2022, y compris l'étape pertinente du cycle de vie de chaque programme au moment de l'ACS Plus, les données de chaque analyse traitées dans le présent document et l'année de réalisation de l'ACS Plus.

	Possibilité de financement	Étape du programme	Données traitées dans le présent rapport	Année de l'ACS Plus
Découverte	<u>Subventions à la découverte (SD)</u>	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de concours (2019-2022) • Conception et documentation du programme • Résultats de sondage 	2022
	<u>Subventions d'outils et d'instruments de recherche (OIR)</u>	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de concours (2019-2022) • Conception et documentation du programme • Consultations des parties prenantes 	2021
	<u>Subventions Appui à la découverte dans les instituts de recherche (ADIR)</u>	Élaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et documentation du programme • Consultations des parties prenantes 	2022
	<u>Subvention de l'Initiative de modélisation des maladies infectieuses émergentes (MMIE)</u>	Élaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et documentation du programme 	2020

	Possibilité de financement	Étape du programme	Données traitées dans le présent rapport	Année de l'ACS Plus
Reconnaissance des talents	<u>Bourse commémorative E.W.R. Steacie (bourse Steacie).</u> ³	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Résultats de concours (2009-2018)⁴ Consultations des parties prenantes Conception et documentation du programme 	2019
	<u>Bourses de recherche de 1er cycle (BRPC).</u>	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2020
	<u>Prix Donna-Strickland du CRSNG soulignant les retombées sociales de la recherche en sciences naturelles et en génie (DSP).</u>	Élaboration	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme Consultations internes 	2022
	<u>Prix Brockhouse du Canada pour la recherche interdisciplinaire en sciences et en génie (Prix Brockhouse).</u> ⁵	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2022
	<u>Médaille d'or Gerhard-Herzberg en sciences et en génie du Canada (Médaille Herzberg).</u> ⁵	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2022
	<u>Prix John-C.-Polanyi (Prix Polanyi).</u> ⁵	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2022
	<u>Bourses postdoctorales (BP).</u>	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Résultats de concours (2019-2022) Conception et documentation du programme 	2022
	<u>Prix Synergie pour l'innovation (Prix Synergie).</u>	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2022

	Possibilité de financement	Étape du programme	Données traitées dans le présent rapport	Année de l'ACS Plus
Promotion	<u>Subvention de développement des compétences en communication scientifique (phase pilote)</u>	Élaboration	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2019
	<u>Renforcer la confiance à l'égard des vaccins au Canada</u>	Élaboration	<ul style="list-style-type: none"> Conception et documentation du programme 	2022

Les types d'analyses réalisées varient d'un programme à l'autre en grande partie à cause de l'étape au cours du cycle de vie du programme à laquelle l'ACS Plus a eu lieu, ce qui détermine le type de données disponibles et, du coup, le type d'analyses qu'il est possible de réaliser. Par exemple, lorsque les programmes en sont aux premières étapes de création, il se peut qu'on ne dispose d'aucune donnée de concours; les analyses portent alors sur la documentation du programme en cours d'élaboration et d'autres types de données, comme des données qualitatives issues de consultations ou des données d'autres programmes.

Malgré les différences entre les analyses de l'ACS Plus, on a étudié, dans le cas des quatorze possibilités de financement, les répercussions de divers éléments des programmes sur différents groupes de personnes à l'aide d'examen de la littérature, de données quantitatives et qualitatives (lorsque disponibles) ou d'éléments non quantitatifs des programmes (p. ex. documentation et politiques). En outre, toutes les analyses ont porté sur au moins quatre groupes méritant l'équité et détenteurs de droits : les femmes, les minorités visibles⁶, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. La plupart des analyses prenaient également en considération d'autres facteurs, dont la langue de la demande, la taille et la région de l'établissement de la personne candidate, l'âge de la personne candidate et l'étape où elle se trouvait dans sa carrière au moment de la demande et, lorsque cela était possible, l'identification volontaire à d'autres groupes de population. Prenez note qu'au moment de l'ACS Plus portant sur les programmes visés, les données sur les personnes ayant une autre identité de genre (genre fluide, non binaire et bispirituel) étaient insuffisantes pour tirer des conclusions, et qu'on ne disposait d'aucune donnée sur les membres des communautés LGBTQI+. Ainsi, il était impossible de réaliser une analyse de données approfondie sur ces groupes au moment de rédiger le présent rapport. Le CRSNG est conscient qu'il y a, selon la littérature actuelle, sous-représentation de ces groupes dans les STIM (Fisher, 2021). Le formulaire de déclaration volontaire a d'ailleurs été révisé en 2021 pour permettre de mieux suivre ces groupes dans les prochaines ACS Plus du CRSNG.

Les analyses menées dans le cadre de l'ACS Plus se basent sur les données du formulaire de déclaration volontaire et sur les résultats de concours (lorsqu'ils sont disponibles) qui servent au calcul des taux de demandes et d'octroi selon les différents groupes à l'étude⁷. Le taux de demandes correspond à la proportion de demandes présentées par des personnes candidates issues d'un groupe donné par rapport à l'ensemble des demandes reçues. Quant au taux d'octroi, il est calculé en fonction du nombre de personnes candidates d'un groupe donné ayant obtenu du financement par rapport à l'ensemble des personnes à qui on a octroyé du financement. Voici les formules utilisées pour le calcul des taux :

$$\frac{\text{Nbre de demandes du groupe A}}{\text{Nbre total de demandes}} = \text{Taux de demandes du groupe A}$$

$$\frac{\text{Nbre d'octrois du groupe A}}{\text{Nbre total d'octrois}} = \text{Taux d'octroi du groupe A}$$

Ces taux sont utilisés dans le cadre de l'ACS Plus pour évaluer l'équité du processus d'examen des demandes et suivre la participation de différents groupes aux programmes du CRSNG. Pour évaluer l'équité de l'accès aux programmes, on s'appuie sur le taux de demandes des personnes issues de divers groupes par rapport à leur proportion dans l'ensemble de la population canadienne⁸ (Recensement de Statistique Canada, 2021) et dans la population admissible aux possibilités de financement du CRSNG (tableau 2, Enquête sur le corps professoral et les chercheurs du niveau postsecondaire [ECPCNP], 2019) et sur l'écart entre le taux de demandes et le taux d'octroi d'une année à l'autre pour évaluer l'équité de l'examen des demandes.

Tableau 2. Liste des programmes pour lesquels on disposait de données quantitatives sur les résultats de concours pour réaliser l'ACS Plus, et des populations menant de la recherche en sciences naturelles ou en génie (SNG) admissibles à ces programmes du CRSNG (ECPCNP 2019).

Programme du CRSNG	Population admissible
Subventions à la découverte (SD)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire au Canada
Subventions d'outils et d'instruments de recherche (OIR)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire au Canada
Bourse commémorative E.W.R. Steacie (Bourse Steacie)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire au Canada
Bourses postdoctorales (BP)	Personnes candidates au doctorat en SNG au Canada ⁹ Stagiaires postdoctoraux en SNG au Canada

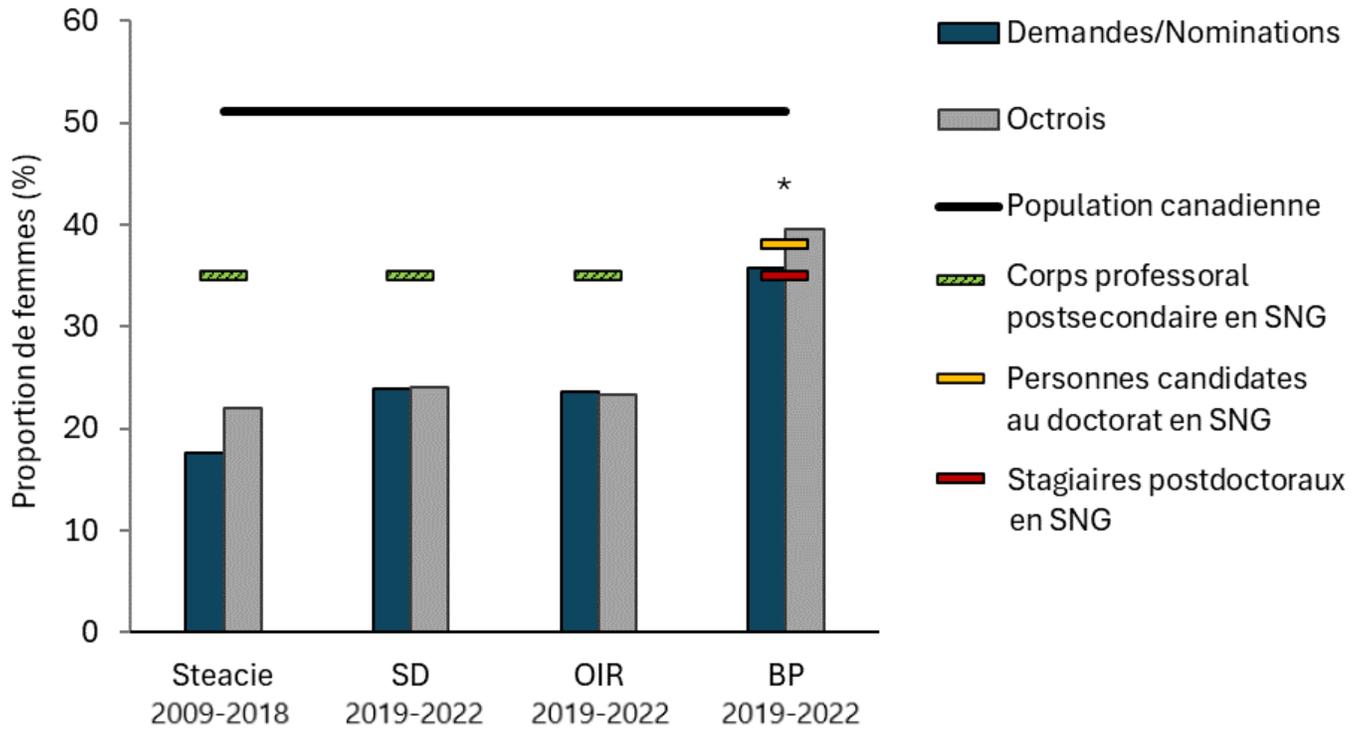
Est présentée dans le tableau 2 la population admissible aux diverses possibilités de financement, selon les critères propres à chacune d'elles. Les données proviennent de l'[ECPCNP de 2019](#).

Synthèse des résultats de l'ACS Plus par groupe

Genre¹⁰

Les résultats des concours, désagrégés selon le genre, ont révélé que les femmes sont sous-représentées parmi les personnes qui présentent une demande de financement, qui reçoivent du financement ou qui sont mises en candidature¹¹ dans le cadre des programmes du CRSNG par rapport à la proportion de femmes de plus de 15 ans au sein de la population canadienne (51,1 %), selon le recensement mené par Statistique Canada en 2021 (figure 1), ou de la population active au Canada (47 %, en date de décembre 2022, selon Statistique Canada, 2023b).

Figure 1 : Proportion de personnes s'identifiant comme femmes parmi les personnes ayant présenté une demande et obtenu du financement pour quatre des programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 1

Programme	Demandes/nominations (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (%)	Personnes candidates au doctorat en SNG (%)	Stagiaires postdoctoraux en SNG (%)
Bourses Steacie 2009-2018	17,6	22	51,1	35	-	-
SD 2019-2022	23,9	24,1	51,1	35	-	-
Subventions d'OIR 2019-2022	23,6	23,3	51,1	35	-	-
BP 2019-2022	35,8	39,6	51,1	-	38	35

▼ Explication de la figure 1

D'après les données de concours, proportion (%) de personnes s'identifiant comme femmes parmi les personnes ayant présenté une demande ou ayant été mises en candidature (bleu) et les personnes ayant obtenu une subvention, une bourse ou un prix (gris) pour quatre des programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'instruments de recherche et [OIR] et bourses postdoctorales [BP]) par rapport à la proportion de femmes au sein de la population canadienne (ligne noire continue; Statistique Canada, 2021) et parmi les personnes admissibles à chaque programme (ECPCNP 2019) : membres du corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire pour les bourses Steacie et les programmes de SD et d'OIR (lignes vertes à rayures); personnes candidates au doctorat en SNG (ligne jaune) et stagiaires postdoctoraux en SNG (ligne rouge) pour le Programme de BP.

L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement supérieur au taux de demandes pour les personnes s'identifiant comme femmes pour le Programme de BP.

En outre, si la proportion de femmes en SNG admissibles aux programmes du CRSNG est relativement semblable pour les BP (35 % des stagiaires postdoctoraux et 38 % des personnes candidates au doctorat), les SD, les subventions d'OIR et les bourses Steacie (35 % des membres d'un corps professoral dans un établissement postsecondaire), la proportion de candidates et de femmes titulaires d'une SD, d'une subvention d'OIR et des bourses Steacie est de plus de 10 % inférieure à la proportion que représente ce même groupe dans le Programme de BP. En somme, la proportion de candidates et de titulaires féminines de la BP est très semblable à la proportion de femmes admissibles au programme, alors que ce n'est pas le cas dans les trois autres programmes dont il est question, où les femmes à des étapes plus avancées de leur carrière semblent sous-représentées si l'on se fie à leur proportion dans la population admissible.

Malgré cette observation, il n'y a pas de différences significatives entre les taux de demandes et d'octroi des bourses Steacie ($N = 604$, $X^2 = 0,964$, $ddl = 1$, $p = 0,326$), des SD ($N = 10\ 569$, $X^2 = 1,354$, $ddl = 1$, $p = 0,244$) et des subventions d'OIR ($N = 3\ 189$, $X^2 = 0,004$, $ddl = 1$, $p = 0,947$). Le Programme de BP fait toutefois exception ici : le taux d'octroi à des femmes est significativement plus élevé que leur taux de demandes¹² ($N = 2\ 261$, $X^2 = 4,325$, $ddl = 1$, $p = 0,037$).

Outre les analyses quantitatives susmentionnées, ont été examinés, dans le cadre de l'ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG, les obstacles potentiels à l'accès aux possibilités de financement pour les personnes de tous genres, de même que l'effet des divers facteurs qui se recoupent, lorsque possible. Dans cette section, nous avons mis en évidence certains des recouvrements les plus importants entre facteurs (pour lesquels des répercussions significatives ont été observées).

Les chercheuses en début de carrière ont obtenu des notes inférieures.

L'analyse de divers programmes a permis de relever les effets liés aux genres. C'est dans la première ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG, soit l'analyse des bourses Steacie en 2018, que la tendance a été décelée. On a alors repéré des formulations genrées dans la documentation et les critères du programme, un obstacle à la candidature de chercheuses en début de carrière. Ces observations, combinées au taux inférieur de mise en candidature de femmes par certains établissements, ont mené aux recommandations suivantes : éliminer les formulations genrées dans la documentation du programme et modifier les critères restrictifs. Par ailleurs, l'ACS Plus du Programme de SD a révélé que le comité d'évaluation était porté à accorder une moins bonne note aux chercheuses en début de carrière qu'aux chercheurs à une étape de carrière comparable, plus particulièrement pour le critère « Excellence du chercheur ». Des stratégies ont été proposées pour cibler et éliminer les sources potentielles de préjugés inconscients, par exemple revoir la documentation du programme pour favoriser un langage inclusif (comme l'usage du doublet dans le nom du critère : « Excellence de la chercheuse ou du chercheur »¹³). En outre, il est suggéré, tant pour les bourses Steacie et que pour les SD, de revoir et de recadrer les critères comme « Excellence du chercheur » ou « Calibre du candidat dans la communauté scientifique ou d'ingénierie » pour qu'ils représentent plus clairement les caractéristiques recherchées. Cette recommandation va dans le même sens que les résultats de recherche récents, selon lesquels la définition de la notion d'excellence pose problème, problème auquel il est possible de remédier en précisant les indicateurs d'excellence et en évitant les descriptions subjectives, floues ou vieilles (Jong et collab., 2021, O'Connor et collab., 2020). Par conséquent, au terme de l'ACS Plus, il est recommandé de modifier le critère « Excellence du chercheur » pour éliminer les possibles préjugés basés sur le genre et inclure des indicateurs appropriés de l'excellence en recherche. À titre d'illustration, des recherches ont montré que certains termes, comme « leadership », sont souvent associés à des caractéristiques masculines (Koenig et collab., 2011, Blake-Beard et collab., 2020). Selon Koenig et collab. (2011), ce phénomène pourrait s'expliquer par l'incongruence des rôles, faisant que « les stéréotypes féminins ne correspondent pas à ce qu'on attend d'un leader », ce qui peut nuire à l'accession à des postes de leadership par des femmes ainsi qu'à l'autoidentification des femmes comme leaders. Ainsi, pour le processus d'évaluation, le personnel du Programme de BP a recommandé que les termes traditionnellement associés aux caractéristiques masculines, comme « leadership », soient remplacés par des indicateurs plus inclusifs et moins flous¹⁴. Depuis la présentation de ces recommandations, de nouveaux documents de formation et d'orientation ont été élaborés par le CRSNG pour les membres de comités d'évaluation et ont été intégrés aux programmes, par exemple les Lignes directrices sur l'évaluation des contributions à la recherche, à la formation et au mentorat.

L'âge des femmes est un facteur significatif de prédiction des absences et des retards.

L'analyse des programmes de SD et de BP a révélé que les candidates de tous âges avaient plus tendance que les candidats à remplir la section « circonstances particulières » de leurs demandes ou à rapporter des absences et des retards. Du côté du Programme de BP, les titulaires de bourses postdoctorales s'identifiant au genre féminin, de moins de quarante ans ont en effet rapporté davantage d'absences et de retards pour responsabilités familiales et soins à des personnes à charge, et celles de quarante ans et plus ont plus souvent eu des parcours professionnels non linéaires, ce qui nuit au calcul traditionnel de la productivité de la recherche. En outre, l'analyse des SD a révélé que si les femmes de tous âges avaient tendance à déclarer davantage d'absences et de retards, elles ont aussi rapporté, tout comme les personnes en situation de handicap, plus d'absences et de retards que les autres groupes en raison de la pandémie de COVID-19. Cet effet de la pandémie a été mis en évidence après l'analyse de plusieurs programmes (SD, subventions Renforcer la confiance à l'égard des vaccins au Canada, Prix Brockhouse, Prix John-C.-Polanyi, Médaille Herzberg et subventions de l'Initiative de MMIE). À la lumière de ces résultats et compte tenu de ces obstacles rencontrés par les femmes et les personnes ayant des responsabilités familiales et de soins, il a été recommandé de revoir la flexibilité des critères d'admissibilité des programmes et de modifier les critères d'évaluation afin qu'ils tiennent compte d'un plus grand éventail de contributions à la recherche et de réalisations, et qu'ils suivent davantage les recommandations de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA). En outre, depuis l'ACS Plus, d'autres stratégies ont également été mises sur pied; mentionnons notamment l'ajout d'un champ aux demandes pour expliquer les retards dans les recherches et mieux guider les évaluatrices et les évaluateurs dans l'examen des absences et retards rapportés.

La représentation des femmes en sciences naturelles et en génie varie d'une discipline à l'autre.

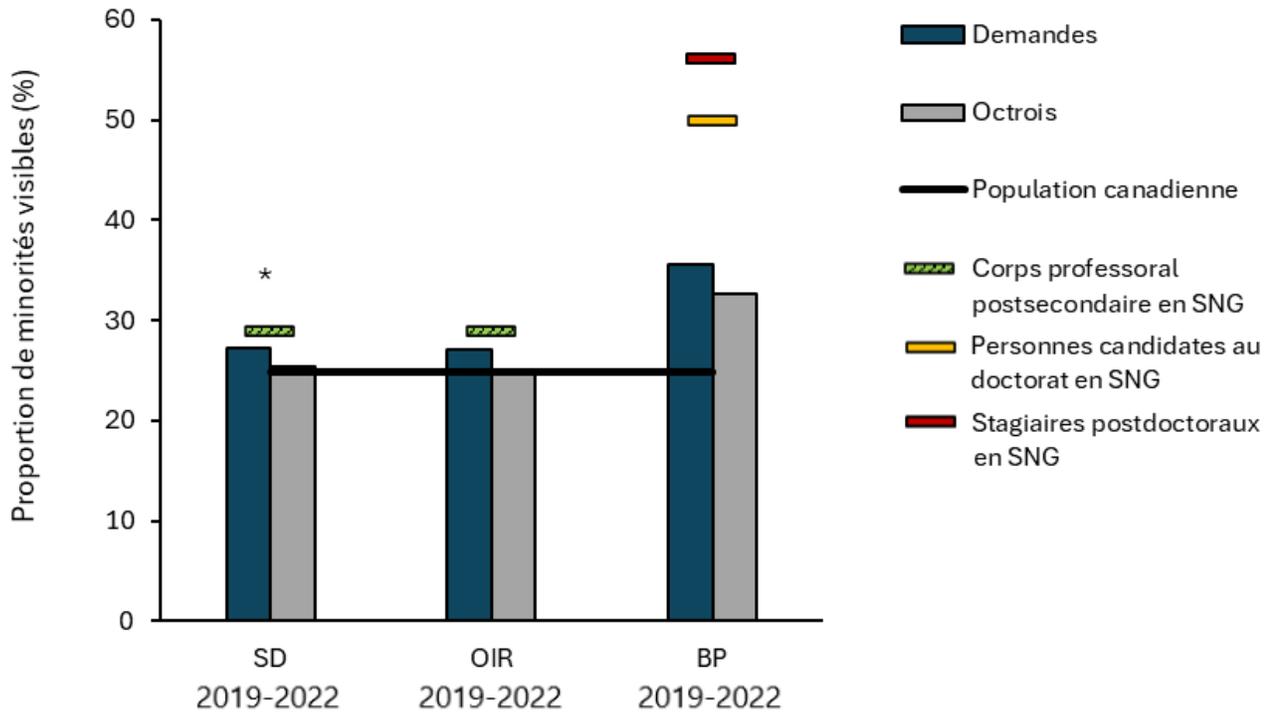
Une analyse plus nuancée des résultats de l'ACS Plus a révélé que la représentation des femmes en SNG varie selon les divers facteurs pris en compte, facteurs qui vont au-delà des dimensions d'identité, comme les disciplines. D'après l'ACS Plus portant sur le Programme de SD, les femmes sont moins bien représentées dans certaines disciplines comme les mathématiques, les statistiques, les sciences physiques, le génie et l'informatique. L'analyse du programme de bourses Steacie a également révélé des différences propres aux disciplines, soit la sous-représentation des ingénieures dans les comités d'évaluation, et un taux d'octroi inférieur chez les candidates (déclaration volontaire) du domaine du génie en 2018.

D'après les analyses, certains facteurs autres que le genre ont aussi une influence importante. On parle ici de facteurs comme l'âge, l'étape dans la carrière et la discipline des SNG, plus particulièrement les mathématiques, les statistiques et le génie. Ces résultats témoignent de la nécessité de poursuivre la cueillette de données à des fins de suivi, et de tenir compte de nombreux facteurs qui se recoupent pour saisir pleinement la représentation des femmes en SNG.

Minorités visibles⁶ ou groupes racisés¹⁵

Les données quantitatives des concours de 2019 à 2022 de trois des programmes (SD, subventions d'OIR et BP) ont révélé qu'en général, les minorités visibles sont bien représentées par rapport à la proportion (24,9 %) de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles ou groupes racisés de plus de 15 ans au sein de la population canadienne (Recensement de 2021). Toutefois, lorsqu'on les compare à l'ensemble des personnes en SNG admissible aux programmes du CRSNG, on constate qu'elles sont sous-représentées¹⁶ parmi les personnes ayant présenté une demande et ayant obtenu du financement au titre des programmes du CRSNG (figure 2).

Figure 2. Proportion de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles parmi les personnes ayant présenté une demande et ayant obtenu du financement pour trois des programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 2

Programme	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (%)	Personnes candidates au doctorat en SNG (%)	Stagiaires postdoctoraux en SNG (%)
SD 2019-2022	27,3	25,4	24,9	29	-	-
Subventions d'OIR 2019-2022	27,1	25,0	24,9	29	-	-
BP 2019-2022	35,6	32,6	24,9	-	50	56

▼ Explication de la figure 2

D'après les données des concours, proportion (%) de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles parmi les personnes ayant présenté une demande (bleu) et ayant obtenu du financement (gris) pour trois des programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales [BP]) par rapport à leur proportion au sein de la population canadienne (ligne noire; Statistique Canada, 2021) et parmi l'ensemble des personnes admissibles à chaque programme (ECPCNP 2019) : membres du corps professoral en SNG d'un établissement postsecondaire pour les programmes de SD et de subventions d'OIR (lignes vertes à rayures); personnes candidates au doctorat en SNG (ligne jaune) et stagiaires postdoctoraux en SNG (ligne rouge) pour le Programme de BP. L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,01$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes pour les personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles pour le Programme de subventions à la découverte.

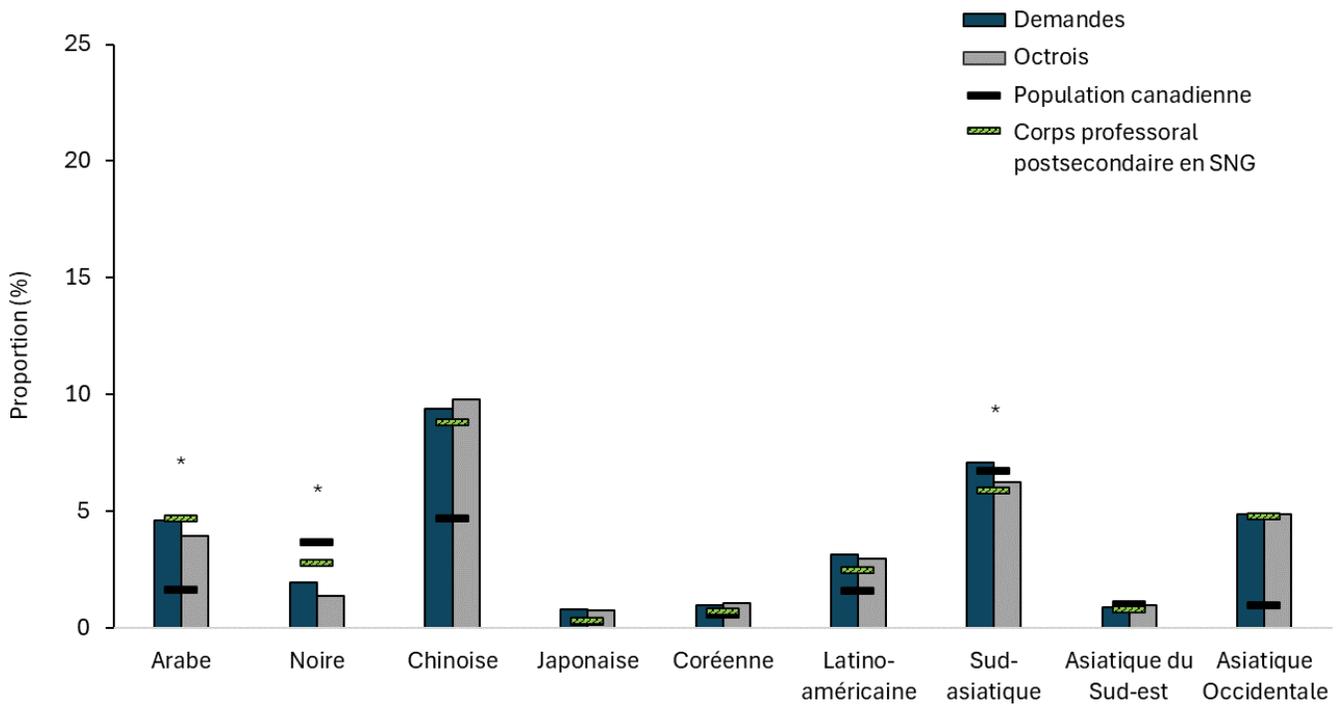
De façon générale, bien que le taux d'octroi à des personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles était inférieur au taux de demandes (calculé à partir du nombre de demandes présentées par ces personnes) dans chaque programme, aucune différence significative n'a été constatée à ce chapitre pour les BP ($N = 2\ 206$, $X^2 = 3,571$, $ddl = 1$, $p = 0,058$) et les

subventions d’OIR ($N = 3\,096$, $X^2 = 2,624$, $ddl = 1$, $p = 0,105$). En revanche, dans le Programme de SD, le taux d’octroi (c’est-à-dire le financement accordé à des membres de minorités visibles) était significativement inférieur au taux de demandes (calculé à partir du nombre de demandes présentées par ces personnes : $N = 10\,257$, $X^2 = 38,430$, $ddl = 1$, $p < 0,01$; figure 2).

Il faut comprendre que, malgré ces résultats, les minorités visibles ou groupes racisés ne constituent pas une population homogène, et que le fait de considérer ces données comme représentatives de l’ensemble des groupes typiquement inclus dans cette catégorie peut empêcher le CRSNG de repérer des tendances particulières et de tenir compte des expériences vécues et des obstacles rencontrés distincts pour chacun des groupes concernés. C’est pourquoi, dans l’ACS Plus du CRSNG, nous tenons compte de ces différences majeures et nous posons un regard plus nuancé sur les différents sous-groupes de minorités visibles ou groupes racisés lorsque cela est possible.

Lorsque l’on tient compte des sous-groupes distincts de la population, les résultats du Programme de SD de 2022 montrent que la proportion des personnes s’identifiant comme noires ayant présenté une demande et obtenu du financement est inférieure à la proportion de personnes noires dans la population canadienne de plus de 15 ans (Recensement de Statistique Canada, 2021). En outre, les personnes noires sont sous-représentées parmi les personnes ayant présenté une demande et ayant obtenu du financement par rapport à la proportion de personnes noires menant de la recherche en SNG admissibles (figure 2b).

Figure 2b. Proportion de personnes s’identifiant comme membres de l’un des neuf sous-groupes de minorités visibles ayant présenté une demande et obtenu du financement dans le cadre du concours des SD 2022



▼ Texte de la figure 2b

Sous-groupe de la population	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres du corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (%)
Arabes	4,6	3,9	1,65	4,7
Noires	1,9	1,4	3,7	2,8
Chinoises	9,4	9,8	4,7	8,8
Japonaises	0,8	0,8	0,3	0,3
Coréennes	1,0	1,0	0,6	0,7

Sous-groupe de la population	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres du corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (%)
Latino-américaines	3,1	2,9	1,6	2,5
Sud-asiatiques	7,1	6,2	6,7	5,9
Asiatiques du Sud-Est	0,9	1,0	1,0	0,8
Asiatiques de l'Ouest	4,9	4,9	1,0	4,8

▼ Explication de la figure 2b

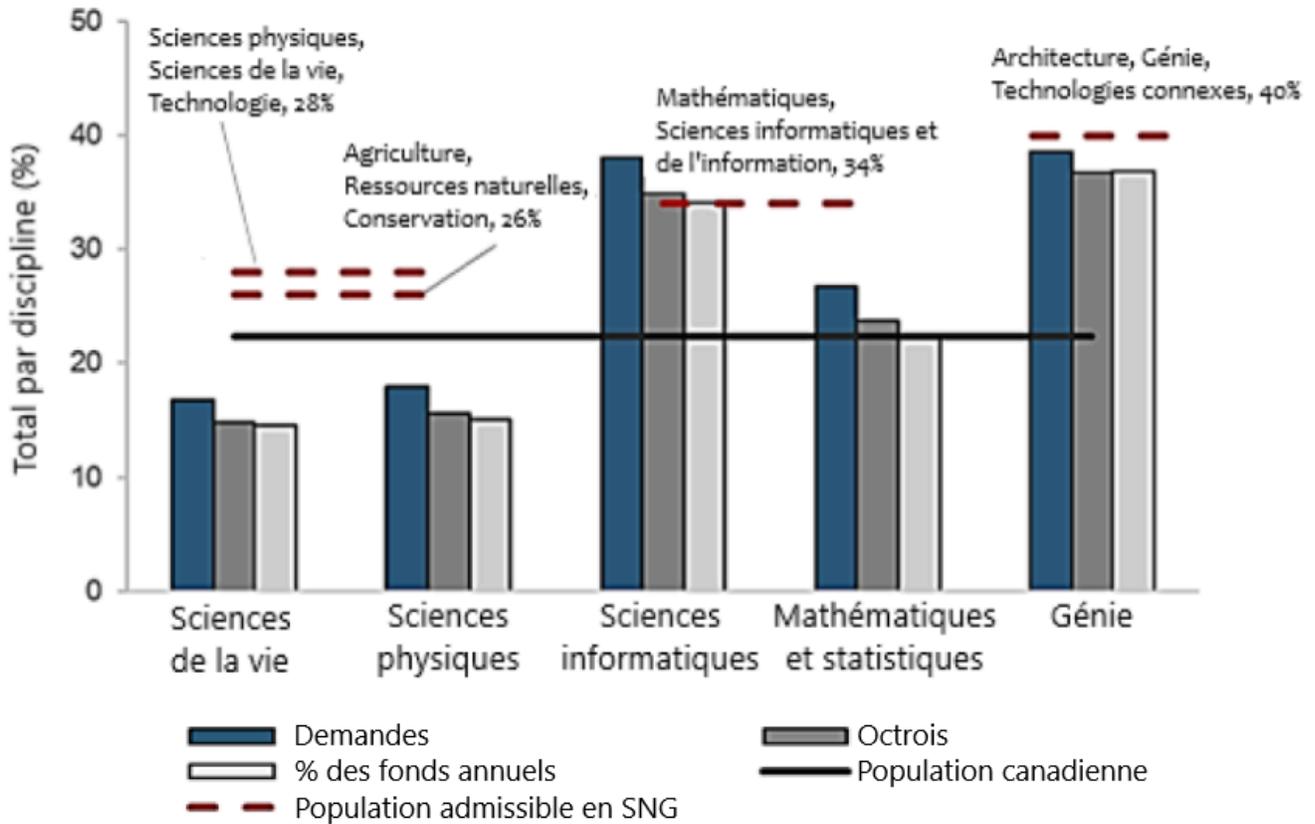
Proportion (%) de personnes s'identifiant comme membres de l'un des neuf sous-groupes de minorités visibles parmi les personnes ayant présenté une demande (bleu) et ayant obtenu du financement (gris) pour le Programme de SD du CRSNG en 2022 par rapport à la proportion de ces personnes au sein de la population canadienne (lignes noires; Statistique Canada, Recensement de 2021) et à la proportion de membres de corps professoraux dans des établissements universitaires qui ont indiqué appartenir à l'un des neuf sous-groupes de minorités visibles (lignes vertes à rayures, ECPCNP 2019). L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes pour les personnes s'identifiant comme arabes, noires ou sud-asiatiques.

Dans cette analyse, les taux de demandes et d'octroi ont été comparés pour chaque groupe visé de la population, et des différences significatives ont été observées pour les personnes s'identifiant comme arabes, noires ou sud-asiatiques. Selon les données recueillies, les demandes provenant de membres de ces groupes seraient moins souvent retenues. Il faudra donc étudier et éliminer les éventuels obstacles qui réduisent le taux de succès de ces groupes dans les concours.

La représentation des membres de minorités visibles ou groupes racisés varie d'une discipline à l'autre.

L'ACS Plus du Programme de SD a montré que la proportion de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles qui présentent une demande et qui obtiennent du financement diffère d'une discipline en SNG à l'autre (figure 2c). Les minorités visibles sont sous-représentées en sciences physiques, en mathématiques, en statistiques et en sciences de la vie par rapport à la proportion de celles-ci parmi les membres de corps professoraux en SNG admissibles dans des établissements postsecondaires.

Figure 2c. Proportion de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles par rapport à l'ensemble des personnes ayant présenté une demande et obtenu du financement, et pourcentage du financement annuel qui leur a été accordé par regroupement de disciplines dans le cadre du concours des SD 2022



▼ Texte de la figure 2c

Regroupement de disciplines des SD	Demandes (%)	Octrois (%)	Financement annuel (%)	Population canadienne (%)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (% par regroupement de disciplines)			
					Sciences physiques, sciences de la vie et technologies	Agriculture, ressources naturelles et conservation	Mathématiques, informatique et sciences de l'information	Arct génie tech con
Sciences de la vie	16,8	14,8	14,5	22,3	28	26	-	-
Sciences physiques	17,9	15,6	15	22,3	28	26	-	-
Informatique	38,1	34,9	34,1	22,3	-	-	34	-
Mathématiques et statistiques	26,8	23,7	22,4	22,3	-	-	34	-
Génie	38,5	36,7	36,8	22,3	-	-	-	40

▼ Explication de la figure 2c

Taux de demandes (bleu) et taux d'octroi (gris) pour les personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles, et pourcentage du financement annuel qui leur est accordé (blanc) dans le cadre du Programme de SD (selon les cinq regroupements de disciplines suivants : sciences de la vie, sciences physiques, informatique, mathématiques et statistiques, et génie; concours 2019-2021) par rapport à la proportion de ces personnes au sein de la population

canadienne (ligne noire; Statistique Canada, 2017) et des corps professoraux en SNG dans des établissements postsecondaires au Canada pour quatre des regroupements de disciplines présentés dans l'ECPCNP de 2019 (lignes pointillées rouges) : sciences physiques, sciences de la vie et technologies; agriculture, ressources naturelles et conservation; mathématiques, informatique et sciences de l'information; et architecture, génie et technologies connexes.

De surcroît, si l'on compare la proportion de personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles à la proportion de ces personnes au Canada (22,3 %), celles-ci sont également sous-représentées en sciences de la vie et en sciences physiques.

Effet de l'âge et du statut de citoyenneté sur le taux de succès des membres de minorités visibles.

Globalement, selon l'ACS Plus portant sur le Programme de SD, les personnes candidates s'identifiant comme membres de minorités visibles obtiennent des notes inférieures pour l'ensemble des critères d'évaluation. De même, selon l'ACS Plus portant sur le Programme de BP, le taux de succès des personnes de plus de quarante ans s'identifiant comme membres de minorités visibles est plus faible que celui des autres personnes de leur âge ne s'identifiant pas de la sorte, suggérant un effet des facteurs croisés de l'âge et de l'auto-identification en tant que minorité visible. Dans ce même programme, était aussi inférieur le taux de succès des personnes s'identifiant comme membres de minorités visibles et n'ayant pas la citoyenneté canadienne au moment de présenter leur demande. Bien qu'il soit difficile d'expliquer ces différences en lien avec le statut d'immigration, les résultats d'un sondage réalisé entre 2012 et 2017 auprès des personnes candidates au Programme de SD ont permis de dégager les possibles répercussions de facteurs connexes, comme la barrière de la langue et les embûches rencontrées par les personnes nouvellement arrivées au Canada.

Les constats des processus de l'ACS Plus ont donné lieu à des recommandations visant à modifier divers éléments liés aux processus de demande et d'évaluation des programmes du CRSNG. Ont plus précisément été proposés des changements aux critères d'évaluation pour garantir l'intégration d'indicateurs d'excellence appropriés, un meilleur encadrement des comités d'évaluation en ce qui concerne les préjugés inconscients et l'évaluation équitable des contributions en recherche, et une sensibilisation accrue au sein de la communauté de la recherche concernant les schémas de sous-représentation de certains groupes et les obstacles qu'ils rencontrent. Ces changements pourraient influencer positivement le taux de participation de membres de minorités visibles et d'autres groupes méritant l'équité et détenteurs de droits aux programmes, puisqu'on propose de modifier les critères d'évaluation pour y intégrer un éventail plus large de réalisations universitaires reflétant mieux l'excellence en recherche sans mettre l'accent sur les indicateurs conventionnels utilisés lors de l'évaluation par les pairs. Les indicateurs traditionnels, comme le nombre d'articles publiés ou de subventions et prix reçus, ont tendance à favoriser certains groupes, comme ceux qui ont suivi un cheminement de carrière linéaire et ceux qui sont au Canada depuis plus longtemps, tout en omettant de reconnaître d'autres types de réalisations précieuses telles que le mentorat, les contributions à la communication et à la promotion des sciences, les réalisations dans le cadre de leurs études, les contributions à la recherche à l'étranger. Il convient donc, pour conduire des évaluations impartiales et suivre les recommandations de la DORA, de s'éloigner des indicateurs conventionnels utilisés lors des évaluations par les pairs, y compris la tendance à privilégier la mesure quantitative des réalisations, et de prendre en compte une plus grande variété de réalisations universitaires. Ces recommandations sont en cours d'intégration à plusieurs programmes du CRSNG. Enfin, d'autres initiatives ont été lancées pour soutenir les membres de minorités visibles qui mènent de la recherche et augmenter leur représentation, comme le financement destiné aux universitaires noirs (étudiantes et étudiants ainsi que chercheuses et chercheurs noirs).

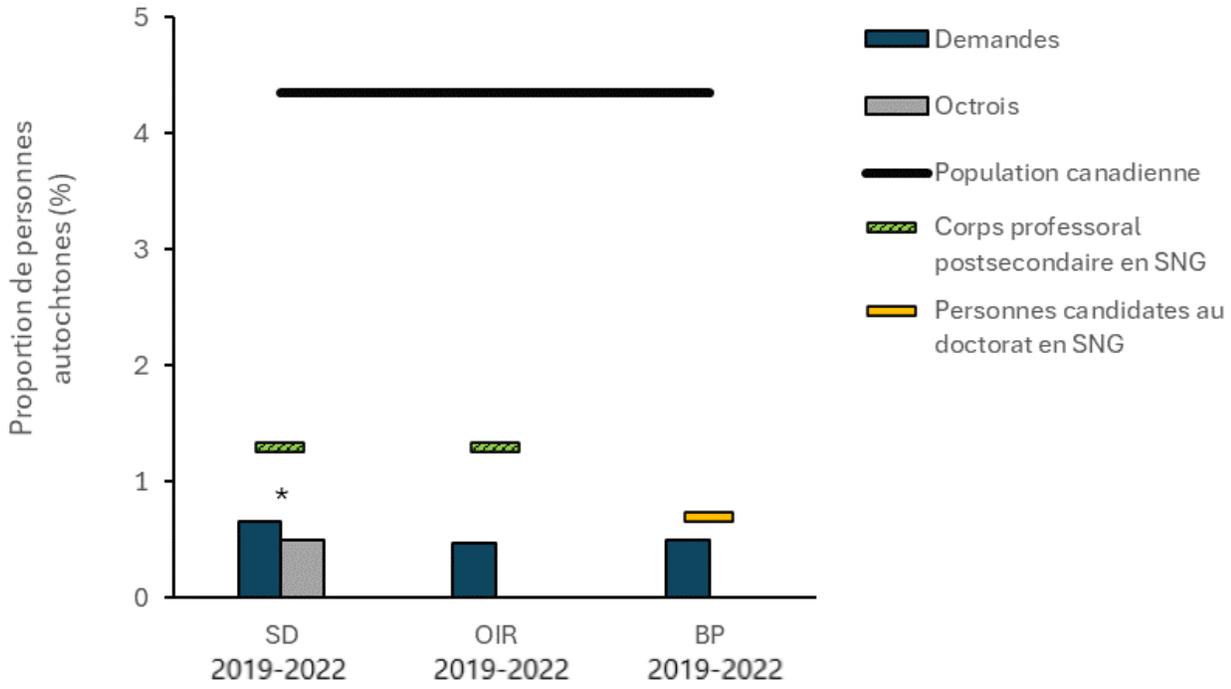
Autochtones

Selon les résultats des concours, les Autochtones sont sous-représentés dans les programmes du CRSNG. La proportion d'Autochtones menant de la recherche qui présentent une demande et obtiennent du financement au titre des programmes de SD, de subventions d'OIR et de BP est inférieure à la proportion de ces personnes parmi les membres d'un corps professoral en SNG admissibles au Programme de SD (1,3 %) et très inférieure à leur proportion au sein de la population canadienne de plus de 15 ans (4,3 %) (Recensement de 2021; figure 3) ou de la population canadienne active (4 %). En outre, l'analyse des résultats du Programme de SD a également révélé des différences statistiquement significatives entre le taux de demandes présentées par des Autochtones menant de la recherche et le taux d'octroi correspondant ($N = 10\ 556$, $X^2 = 6,846$, ddl = 1, $p = 0,008$). Notez qu'en raison du nombre restreint de titulaires de BP et de subventions d'OIR dans cette catégorie, il n'est pas possible de présenter les données les concernant¹⁷.

Incapacité de procéder à l'analyse des données en raison de la faible représentation.

Le fait de devoir omettre certaines données¹⁸ et l'incapacité de tirer des conclusions des analyses intersectionnelles en raison du manque de données témoignent en elles-mêmes de la sous-représentation importante des Autochtones menant de la recherche dans les programmes du CRSNG et dans le réseau postsecondaire en SNG, ce qui met en évidence l'importance de reconnaître et d'éliminer les obstacles à la participation des Autochtones en recherche.

Figure 3. Proportion de personnes s'identifiant comme Autochtones parmi les personnes ayant présenté une demande et obtenu du financement pour trois des programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 3

Programme	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres d'un corps professoral en SNG dans un établissement postsecondaire (%)	Personnes candidates au doctorat en SNG (%)	Stagiaires postdoctoraux en SNG (%)
SD 2019-2022	0,65	0,5	4,35	1,3	-	-
Subventions d'OIR 2019-2022	0,47	-	4,35	1,3	-	-
BP 2019-2022	0,5	-	4,35	-	0,7	-

▼ Explication de la figure 3

D'après les données de concours 2019-2022, proportion (%) d'Autochtones parmi les personnes ayant présenté une demande (bleu) et ayant obtenu du financement (gris) pour trois des programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales [BP]) par rapport à la proportion de ces personnes au sein de la population canadienne (ligne noire; Statistique Canada, 2021) et de la population admissible à chaque programme (ECPCNP, 2019) : membres de corps professoraux en SNG dans des établissements postsecondaires pour les programmes de SD et de subventions d'OIR (lignes vertes à rayures); personnes candidates au doctorat en SNG (ligne jaune) pour le Programme de BP. Il est à noter que les données se rapportant à un trop petit nombre de personnes ont été omises du rapport. L'astérisque (*) indique une différence

statistiquement significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes pour les personnes s'identifiant comme Autochtones pour le Programme de SD.

L'ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG a permis de se pencher sur les obstacles que peuvent rencontrer les personnes candidates autochtones. Les analyses ont mis en lumière le caractère trop restrictif de certaines politiques – qui limite l'admissibilité des partenaires et des collaboratrices et collaborateurs autochtones – et la sous-représentation des personnes s'identifiant comme Autochtones dans le corps professoral d'établissements universitaires. Pour résoudre ces problèmes, le personnel des programmes a recommandé de modifier certaines politiques afin d'assouplir les exigences et d'élargir les critères d'admissibilité des programmes. Ces changements pourraient également faciliter la collaboration avec des communautés autochtones et des Autochtones menant de la recherche dans d'autres domaines que les SNG (recherche multidisciplinaire) et encourager la consultation d'Autochtones, la transmission et la coproduction de connaissances ainsi que les projets de recherche menés par des Autochtones.

Le personnel de certains programmes a également souligné qu'il fallait prendre en considération les obstacles que peuvent rencontrer les personnes candidates qui en sont au début de leur carrière universitaire. Par exemple, les résultats de l'ACS Plus du Programme de subventions d'OIR ont mis en évidence la faible représentation des personnes s'identifiant comme Autochtones parmi les personnes menant de la recherche qui sont admissibles au programme¹⁹. Puisque les personnes présentant une demande à ce programme doivent être titulaires d'une subvention du CRSNG, les obstacles rencontrés (dans d'autres programmes ou dans leur parcours professionnel global) par les personnes en début de carrière menant de la recherche peuvent influencer sur leur représentation dans le bassin de personnes candidates admissibles aux subventions d'OIR. Bien que le CRSNG ait une influence limitée sur les obstacles pouvant se dresser dans chaque établissement ou dans le milieu universitaire en général, l'une des stratégies proposées est de promouvoir d'autres programmes du CRSNG auprès des groupes méritant l'équité et titulaires de droits, y compris les Autochtones menant de la recherche, afin de susciter une plus grande participation de ces groupes alors que les jeunes menant de la recherche progressent dans leur carrière universitaire. Cela dit, il est important de souligner que malgré le travail qu'il reste à accomplir pour le cheminement de carrière à long terme des Autochtones menant de la recherche, des initiatives du CRSNG encouragent déjà la participation des groupes méritant l'équité et titulaires de droits à ses programmes de début de carrière. Citons à titre d'exemples les programmes de BRPC, de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise et du doctorat ainsi que de bourses d'études supérieures du CRSNG au niveau du (doctorat) qui encouragent la participation des Autochtones menant de la recherche en permettant aux établissements de présenter les demandes d'étudiantes et étudiants autochtones sans qu'elles soient prises en compte dans leurs quotas.

Il faut comprendre que les personnes candidates autochtones peuvent également être touchées par d'autres facteurs qui se recoupent, comme la région et la taille de l'établissement ou leur statut socioéconomique. Ces facteurs seront analysés plus en profondeur à mesure que l'on connaîtra de nouvelles données permettant de déterminer les obstacles à la participation et de trouver des pistes de solution.

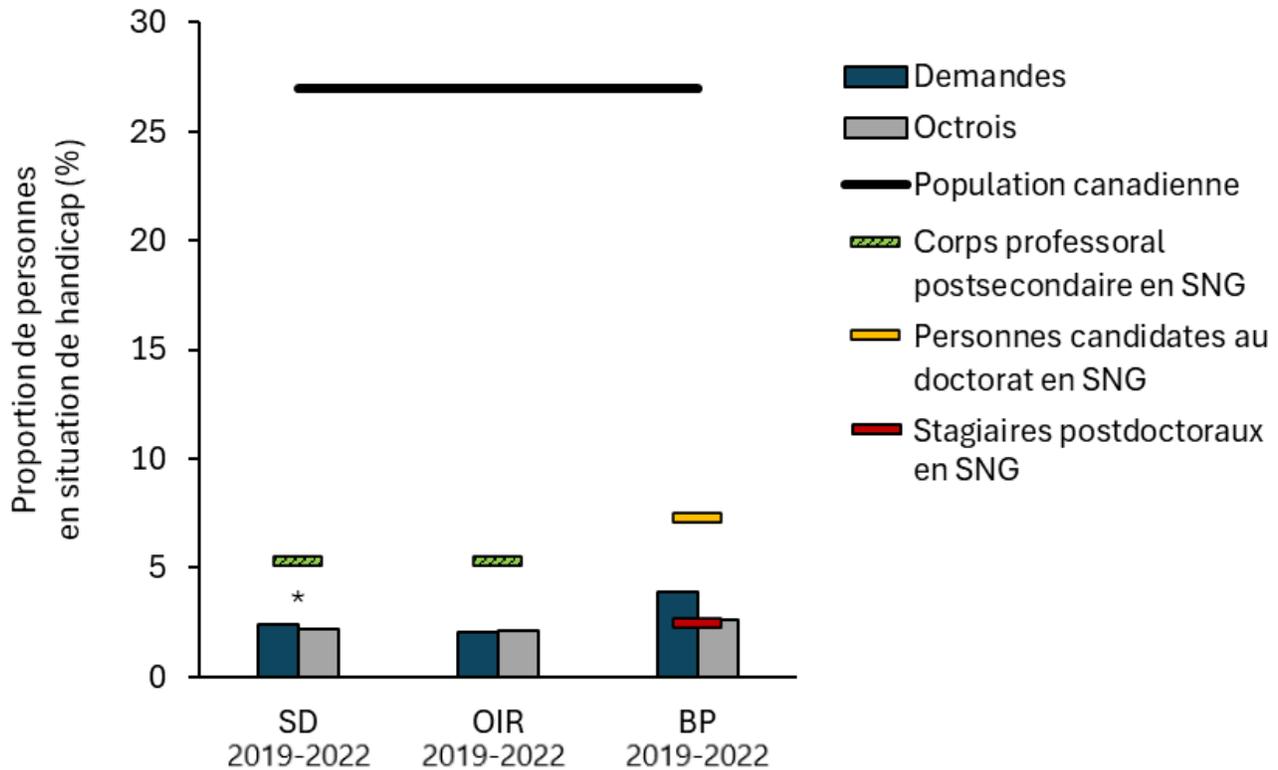
En outre, parallèlement à l'ACS Plus portant sur les programmes, plusieurs initiatives sont élaborées à l'heure actuelle conjointement avec des leaders autochtones pour soutenir la recherche et les Autochtones menant de la recherche au CRSNG conformément au plan stratégique pour renforcer la capacité en recherche autochtone : [Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada](#). La préparation à la mise en œuvre de ce plan stratégique est en cours et, comme l'indique le rapport [De la vision à l'action : Comité de coordination de la recherche au Canada 2018-2023](#), les organismes de financement du Canada ont déjà accompli un travail de fond pour mettre en œuvre le plan en mettant sur pied le Groupe de travail interorganismes sur les occasions de financement autochtones, le Groupe de travail interorganismes sur les barrières administratives à la recherche autochtone, le Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone et le Cercle de leadership autochtone en recherche.

Personnes en situation de handicap

L'ACS Plus portant sur les possibilités de financement du CRSNG a également comporté un examen des données concernant les personnes en situation de handicap et leur participation aux programmes. Les données de concours ont révélé que les taux de demandes et d'octroi pour les personnes en situation de handicap étaient inférieurs à la proportion que représentent ces personnes dans la population canadienne (27 %) [figure 4]. Comparativement à la proportion de membres de la population canadienne active s'identifiant comme personnes en situation de handicap (9,1 %) et à la proportion de membres du corps professoral d'établissements postsecondaires en SNG au sein de ce même groupe (5,3 %), les personnes en situation de

handicap étaient sous-représentées dans les programmes de SD et de subventions d’OIR (Recensement de 2016, ECPCNP, 2019). Dans le Programme de BP, les proportions de demandes (3,9 %) et d’octrois (2,6 %) parmi les personnes en situation de handicap (déclaration volontaire) étaient supérieures ou semblables à la celle de personnes en situation de handicap parmi les stagiaires postdoctoraux en SNG au Canada (2,5 %), mais moins élevées que parmi les personnes candidates au doctorat au Canada (7,3 %) [figure 4].

Figure 4. Proportion de personnes en situation de handicap parmi les personnes ayant présenté une demande et obtenu du financement pour trois programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 4

Programme	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)	Membres du corps professoral d'établissements postsecondaires en SNG (%)	Personnes candidates au doctorat en SNG (%)	Stagiaires postdoctoraux en SNG (%)
SD 2019-2022	2,4	2,2	27	5,3	-	-
Subventions d'OIR 2019-2022	2,0	2,1	27	5,3	-	-
BP 2019-2022	3,9	2,6	27	-	7,3	2,5

▼ Explication de la figure 4

D’après les données de concours 2019-2022, la proportion (%) de personnes en situation de handicap parmi les personnes ayant présenté une demande (bleu) ou obtenu du financement (gris) pour trois programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d’outils et d’instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales

[BP]) par rapport à leur proportion dans la population canadienne de plus de 15 ans (ligne noire) et dans la population admissible à chaque programme (Statistique Canada 2021, et ECPCNP 2019) : membres du corps professoral d'établissements postsecondaires en SNG pour les programmes de SD et de subventions d'OIR (lignes vertes à rayures); personnes candidates au doctorat en SNG (ligne jaune) et stagiaires postdoctoraux en SNG (ligne rouge) pour le Programme de BP. L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,05$). Dans le cadre du programme de SD, le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes pour les personnes en situation de handicap.

La différence entre le taux de demandes et le taux d'octroi n'était pas significative dans le cas du Programme de subventions d'OIR ($N = 3\ 164$, $X^2 = 0,0006$, $ddl = 1$, $p = 0,980$). Dans celui du Programme de BP, les taux d'octrois étaient inférieurs aux taux de demandes pour les personnes en situation de handicap, mais sans que les différences soient statistiquement significatives ($N = 2\ 239$, $X^2 = 3,024$, $ddl = 1$, $p = 0,08$). Cependant, le taux d'octroi (2,2 %) était significativement inférieur au taux de demandes (2,4 %) dans le Programme de SD ($N = 10\ 383$, $X^2 = 3,884$, $ddl = 1$, $p = 0,048$).

En outre, malgré la sous-représentation observée, certains programmes affichaient une augmentation du nombre de demandes provenant de personnes en situation de handicap (déclaration volontaire) entre 2019 et 2021. Quoiqu'il en soit, les données demeurent très limitées, ce qui rend les conclusions peu probantes.

L'accessibilité de la documentation des programmes pose des problèmes.

L'ACS Plus portant sur certains programmes du CRSNG a révélé des problèmes quant à la documentation des programmes publiée sur le site Web de l'organisme. Par exemple, l'information concernant les options offertes aux personnes sourdes ou malentendantes pour contacter le CRSNG ne se trouvait pas dans les instructions relatives à la présentation des demandes de subventions d'OIR ou les liens ne fonctionnaient pas. En outre, l'ACS Plus portant sur les programmes de subventions d'OIR et de subventions Renforcer la confiance à l'égard des vaccins au Canada a mené à la conclusion qu'il fallait revoir le libellé utilisé dans la documentation des programmes pour utiliser un langage clair et simple, en français et en anglais, afin d'en garantir l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap touchant la vision et la capacité de lecture. De façon générale, les recommandations issues de l'ACS Plus prônent la clarté et l'accessibilité de l'information, ce qui peut se traduire par un langage clair et simple, le sous-titrage codé des vidéos d'instructions aux personnes candidates et d'autres façons de communiquer avec le personnel du CRSNG. Il faut savoir que depuis la réalisation de ces analyses, le CRSNG a élaboré et publié un [Plan sur l'accessibilité](#) afin d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité de ses possibilités de financement. Il poursuit également ses efforts pour résoudre ces problèmes.

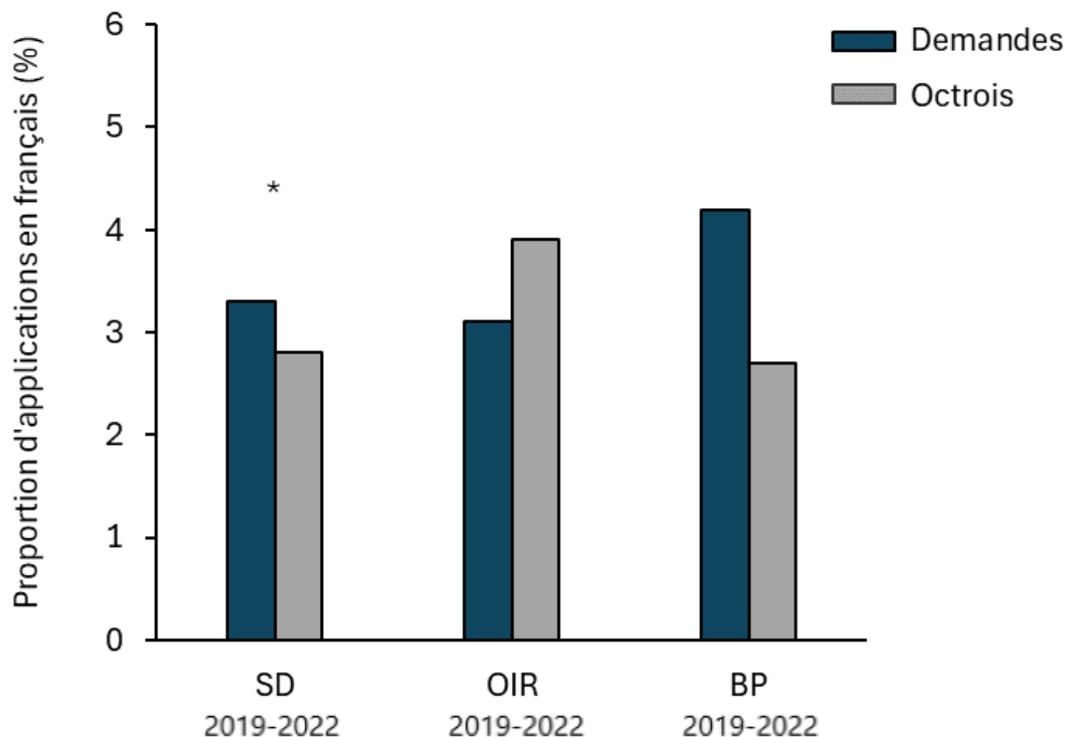
Les personnes en situation de handicap font davantage état d'absences et de retards.

En plus des problèmes d'accessibilité, il convient de souligner que les personnes en situation de handicap sont plus susceptibles de prendre du retard et de devoir s'absenter que les autres personnes candidates. Cette situation peut entraîner des préjugés fondés sur la capacité physique dans l'évaluation du critère d'excellence de la personne menant de la recherche, surtout en ce qui concerne le concept de « productivité » de la recherche. Ce sujet était particulièrement d'actualité durant la pandémie, alors que les absences et les retards étaient plus nombreux pour l'ensemble des personnes présentant une demande aux programmes. En effet, le nombre de retards déclarés a presque doublé de façon générale, mais les retards ont eu une plus grande incidence sur les groupes cumulant un plus grand nombre de retards avant la pandémie, comme les personnes menant de la recherche s'identifiant comme femmes et les personnes en situation de handicap (déclaration volontaire). Par exemple, l'ACS Plus portant sur le Programme de SD a révélé que la proportion de personnes en situation de handicap faisant état de retards était passée de 28 % avant la pandémie à 49 % en 2021. À la lumière de ces résultats, le personnel de certains programmes, dont le Programme de SD, a recommandé d'améliorer les orientations relatives à l'évaluation des demandes en vue d'une prise en compte appropriée des absences et des retards. En outre, il a également été recommandé de revoir les méthodes de collecte des renseignements sur les absences et les retards. Par exemple, l'ACS Plus portant sur les bourses Steacie a permis de constater que seule la lettre de mise en candidature prévoyait de l'espace pour faire état des absences et des retards et qu'aucun champ n'était prévu pour fournir des explications supplémentaires. On recommande donc de prévoir des champs à cette fin et d'offrir la possibilité aux personnes candidates d'expliquer elles-mêmes leurs absences et leurs retards. Des recommandations similaires ont été formulées pour le Programme de SD : clarifier et optimiser le processus de déclaration des absences et des retards et améliorer le mécanisme afin d'allonger la fenêtre de contributions à la recherche et à la formation (actuellement de six ans), ce qui simplifie et facilite la tâche des personnes dont les retards sont admissibles.

Population francophone et demandes en français

L'utilisation des deux langues officielles au Canada et l'accès équitable au financement pour les francophones et les anglophones sont des questions importantes pour l'ensemble des programmes du CRSNG. Ainsi, l'utilisation des langues officielles au Canada a été explorée dans l'ACS Plus portant sur tous les programmes. Globalement, moins de 4,5 % des demandes avaient été présentées en français (dans le cadre de tous les programmes évalués pour lesquels les données étaient connues). Lorsque l'on compare les taux de demandes et d'octroi pour les demandes en français (figure 5), la différence est statistiquement significative dans le cas des SD (N = 8 784, $X^2 = 172,87$, ddl = 1, $p < 0,001$), mais non dans celui des BP (N = 2 140, $X^2 = 1,948$, ddl = 1, $p = 0,162$). En raison du faible nombre de demandes présentées en français, il n'a pas été possible de réaliser une analyse statistiquement concluante du programme de subventions d'OIR.

Figure 5. Proportion de demandes présentées en français parmi les demandes et les octrois pour trois programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 5

Programme	Demandes (%)	Octrois (%)
SD 2019-2022	3,3	2,8
Subventions d'OIR 2019-2022	3,1	3,9
BP 2019-2022	4,2	2,7

▼ Explication de la figure 5

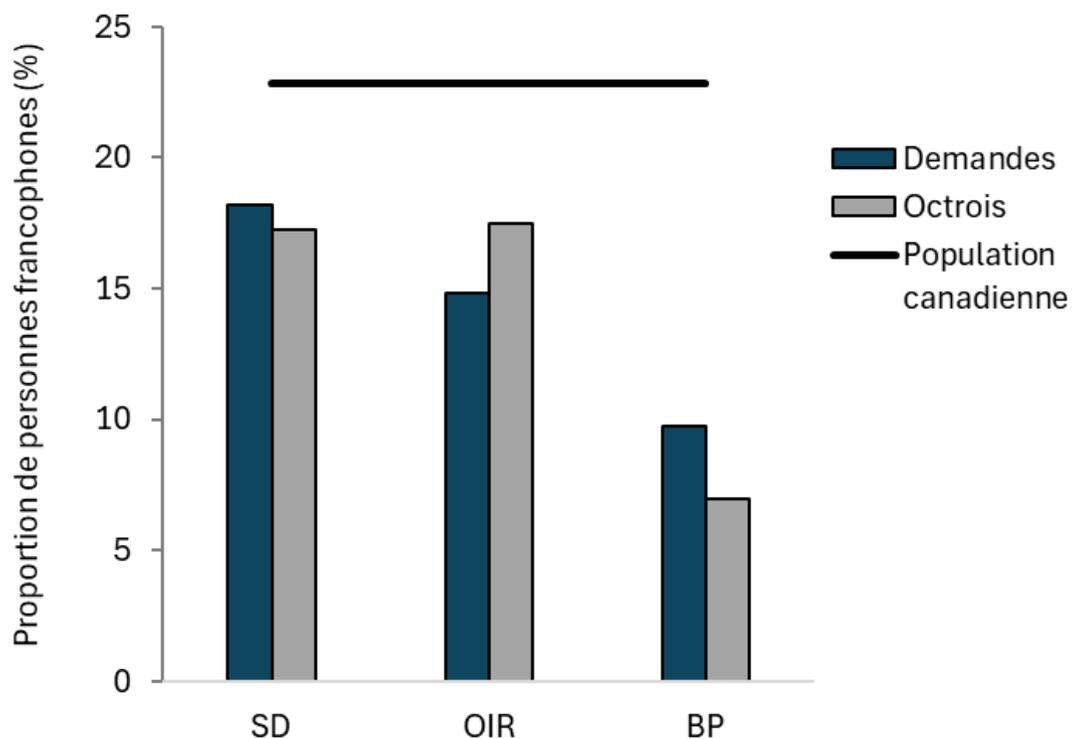
D'après les données de concours 2019-2022, la proportion (%) de demandes présentées en français (bleu) et d'octrois (gris) pour trois programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'Instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales [BP]). L'astérisque (*) indique une différence significative entre le taux de demandes et le taux d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes pour les demandes présentées en français dans le cadre du Programme de SD.

Au lieu d'utiliser la langue de présentation de la demande comme indicateur de la participation de francophones et d'anglophones menant de la recherche, les responsables d'autres programmes ont utilisé la langue de préférence des personnes candidates pour les communications. C'est d'ailleurs la langue officielle de préférence des personnes candidates qui a été utilisée dans l'analyse portant sur les bourses Steacie. Les résultats de cette analyse montrent également un faible nombre de personnes candidates préférant le français. Il n'a toutefois pas été possible de réaliser une analyse statistiquement concluante en raison du peu de données disponibles.

Les personnes candidates préfèrent présenter leur demande en anglais, peu importe le contexte linguistique dans lequel ils évoluent.

La proportion de demandes présentées en français aux programmes du CRSNG est bien en deçà de la proportion de personnes dont la première langue officielle²⁰ est le français dans la population canadienne (22,8 %). Cependant, les données sur la langue maternelle des personnes candidates et la langue qu'elles parlent à la maison n'ont été connues qu'après le lancement du nouveau formulaire de déclaration volontaire en 2021. D'ailleurs, les résultats de l'analyse des programmes du CRSNG ont montré que la proportion de demandes en français n'est pas un indicateur fidèle de la proportion de personnes candidates francophones²¹. Par exemple, la proportion de demandes de SD, de subventions d'OIR et de BP présentées en français est inférieure à 5 % (figure 5), alors que l'analyse des plus récentes données connues (2022) concernant ces programmes montre que la proportion de demandes de personnes francophones est plus élevée (figure 5b).

Figure 5b. Proportion de personnes francophones parmi les personnes ayant présenté des demandes et obtenu du financement pour trois programmes du CRSNG



▼ Texte de la figure 5b

Programme	Demandes (%)	Octrois (%)	Population canadienne (%)
SD 2019-2022	18,2	17,2	22,8
Subventions d'OIR 2019-2022	14,8	17,5	22,8
BP 2019-2022	9,8	6,9	22,8

▼ Explication de la figure 5b

Proportion (%) de francophones parmi les personnes ayant présenté des demandes (en bleu) et obtenu du financement (en gris) pour trois programmes du CRSNG (subventions à la découverte [SD]), subventions d'outils et d'instruments de recherche et [OIR] et bourses postdoctorales [BP]; données du concours de 2022) par rapport à leur proportion dans la population canadienne (ligne noire pleine; recensement de 2021, Statistique Canada).

La comparaison des taux de demandes et d'octroi chez les francophones¹⁸ révèle également la sous-représentation de ce groupe par rapport à sa proportion au sein de la population canadienne. De surcroît, les taux d'octroi sont inférieurs aux taux de demandes chez les francophones dans les programmes de SD ($N = 2\,298$, $X^2 = 2,848$, $ddl = 1$, $p = 0,091$) et de BP ($N = 614$, $X^2 = 1,706$, $p = 0,191$). En revanche, dans le cas des subventions d'OIR, les taux d'octroi étaient plus élevés que les taux de demandes ($N = 642$, $X^2 = 1,506$, $ddl = 1$, $p = 0,219$). Dans tous les cas, les différences n'étaient cependant pas statistiquement significatives.

L'analyse préliminaire des données de déclaration volontaire de 2022 du Programme de SD a également révélé que la majorité (82 %) des personnes candidates francophones avaient fait leur demande en anglais et que plus de la moitié des francophones (56,1 %) avaient choisi l'anglais comme langue de préférence pour communication. Parmi les francophones ayant choisi le français comme langue de communication, 28,7 % ont tout de même présenté leur demande en anglais. En somme, ces chiffres indiquent qu'une grande proportion des personnes candidates choisissent de faire leur demande en anglais, sans égard à leur langue maternelle ou à leur langue de préférence pour les communications. Ces conclusions concordent avec les résultats de l'ACS Plus portant sur le Programme de BP, selon lesquels seulement 2,3 % de demandes ont été présentées en français en 2022, alors que 8 % des personnes candidates avaient indiqué le français comme langue maternelle. À la lumière de ces résultats, les prochaines analyses devront traiter plus attentivement les données sur la langue afin d'évaluer avec précision la participation des francophones. Il convient également d'explorer davantage le choix de l'anglais pour la présentation des demandes.

Les demandes présentées en français par des personnes en début de carrière menant de la recherche sont moins souvent retenues.

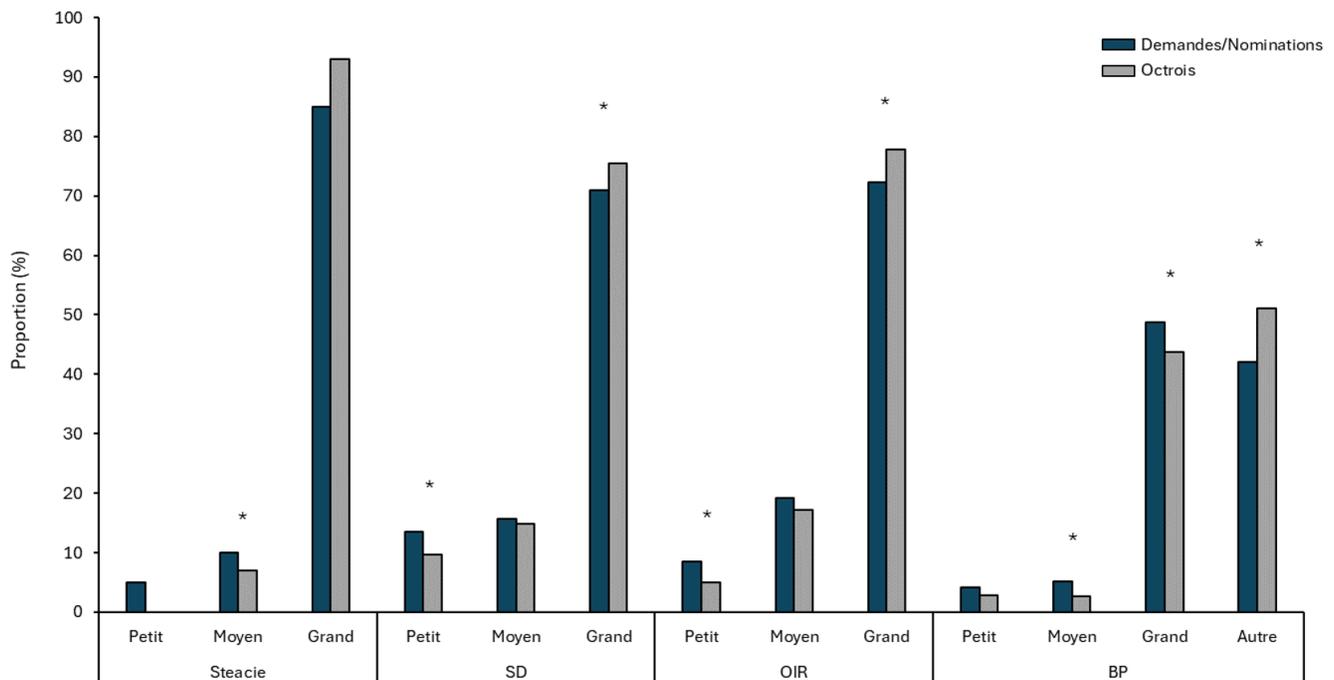
D'après les résultats de l'ACS Plus portant sur le Programme de SD, les demandes en français sont moins souvent retenues que celles en anglais, et lorsqu'elles le sont, elles reçoivent moins de financement. Des analyses plus approfondies ont révélé que cette tendance semblait principalement provenir du facteur intersectionnel de l'étape dans la carrière. En effet, les demandes en français provenant de chercheuses et de chercheurs en début de carrière ont tendance à obtenir des notes inférieures à tous les critères d'évaluation, et donc à être moins souvent retenues.

Compte tenu des résultats de ces analyses, des propositions ont été formulées pour améliorer les documents relatifs à la présentation des demandes et le processus d'évaluation et ainsi éliminer les obstacles auxquels peuvent se heurter les francophones et les personnes candidates présentant leur demande en français. Par exemple, l'ACS Plus portant sur de nombreux programmes a permis de conclure qu'il fallait davantage d'espace dans les demandes en français en raison des différences linguistiques. Le faible nombre de demandes en français semble toutefois s'inscrire dans une problématique plus vaste observée dans l'écosystème de recherche international, laquelle est attribuable à la prédominance de l'anglais dans les communications scientifiques et la diffusion de la recherche. À titre d'illustration, la majorité des revues de recherche (et particulièrement les plus réputées) sont publiées en anglais, ce qui laisse peu d'options pour publier et diffuser les résultats de recherche à grande échelle en français ou dans des revues en français (Acfas, 2021). Les enjeux liés à la préférence pour l'anglais comme langue de publication et de présentation des demandes doivent donc faire l'objet d'un suivi et d'analyses supplémentaires – ce que pourraient permettre la cueillette de données supplémentaires et une collaboration accrue avec les parties prenantes – pour maintenir le soutien à la recherche au bénéfice des francophones menant de la recherche au Canada.

Taille des établissements et région

L'ACS Plus portant sur les possibilités de financement offertes par le CRSNG a également tenu compte de la taille des établissements (figure 6). La comparaison quantitative des taux de demandes et d'octroi en fonction de la taille de l'établissement a également permis de cibler des éléments à améliorer. Par exemple, de 2019 à 2021, la proportion d'octrois à de petits établissements était significativement inférieure à la proportion de demandes provenant de petits établissements dans le cadre des programmes de SD ($N = 8\,784$, $X^2 = 61,04$, $ddl = 1$, $p < 0,001$) et de subventions d'OIR ($N = 2\,708$, $X^2 = 10,157$, $ddl = 1$, $p = 0,001$). On observe une tendance inverse dans le cas des grands établissements, alors que la proportion d'octrois était significativement supérieure à la proportion de demandes transmises pour les programmes de SD ($N = 8\,784$, $X^2 = 54,16$, $ddl = 1$, $p < 0,001$) et de subventions d'OIR ($N = 2\,708$, $X^2 = 9,811$, $ddl = 1$, $p = 0,001$). Soulignons que cette tendance a également été observée dans le Programme de bourses Steacie, où les résultats ne sont toutefois pas statistiquement significatifs. Cette situation pourrait cependant s'expliquer par les petits nombres dans les données. Dans le cas du Programme de BP, la tendance observée est différente : la proportion d'octrois aux établissements de moyenne et grande taille est inférieure à la proportion de demandes présentées. Il est cependant plus difficile d'interpréter les résultats de ce programme pour plusieurs raisons. Plus précisément, dans le cadre du Programme de BP, l'établissement associé à une personne menant de la recherche est l'établissement où cette personne utilise le financement, plutôt que l'établissement auquel elle était associée au moment de sa demande. C'est donc l'opposé des autres programmes, où l'établissement associé à une personne donnée menant de la recherche est l'établissement d'attache de la personne au moment de la présentation de sa demande. Pour cette raison, un grand nombre de demandes et d'octrois dans le cadre du Programme de BP sont associés à des établissements classés dans des catégories différentes, ce qui peut inclure des établissements étrangers ou des instituts de recherche. En outre, il est difficile d'associer une BP à un établissement particulier.

Figure 6. Proportion de demandes ou de mises en candidature et d'octrois pour quatre programmes du CRSNG selon la taille de l'établissement



▼ Texte de la figure 6

Programme	Taille de l'établissement	Demands/Nominations (%)	Octrois (%)
Bourses Steacie 2009-2018	Petit	5	-
	Moyen	10	7
	Grand	85	93

Programme	Taille de l'établissement	Demandes/Nominations (%)	Octrois (%)
SD 2019-2022	Petit	13,5	9,7
	Moyen	15,6	14,9
	Grand	72,2	75,4
Subventions d'OIR 2019-2022	Petit	8,5	5,0
	Moyen	19,2	17,2
	Grand	72,2	77,7
BP 2019-2022	Petit	4,1	2,8
	Moyen	5,1	2,7
	Grand	48,8	43,8
	Autre	42,0	51

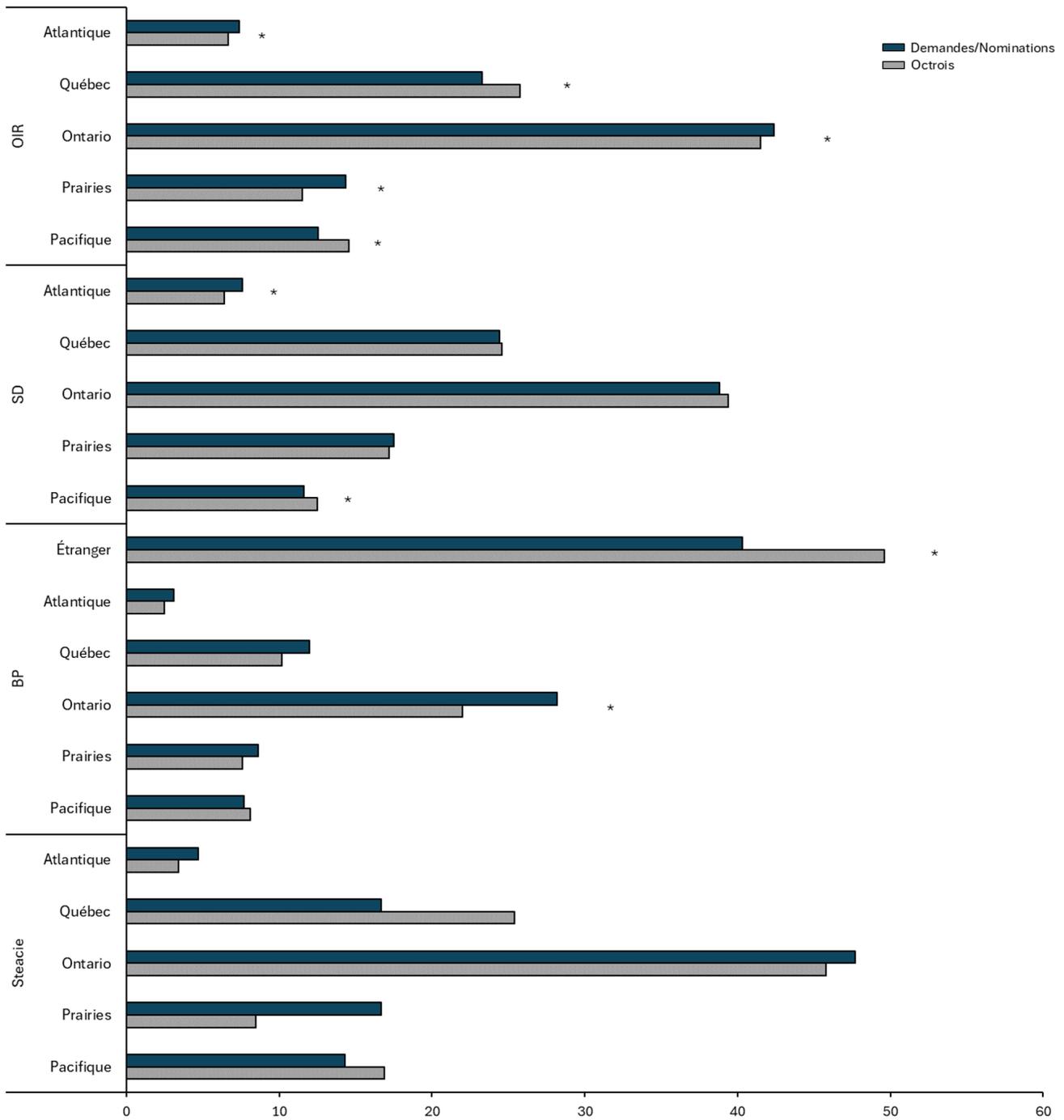
▼ Explication de la figure 6

Proportion (%) de demandes ou de mises en candidature (bleu) et d'octrois (gris) associés à des établissements de petite, moyenne et grande taille pour quatre programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales [BP]; Données sur les demandes et les octrois pour les concours des programmes de SD, de subventions d'OIR et de BP de 2019 à 2021 et sur les mises en candidatures et les octrois des concours de 2009 à 2018 des bourses Steacie). L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre les taux de demandes et d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes dans le cas des établissements de petite taille pour les programmes de subventions à la découverte et de subventions d'OIR, dans celui des établissements de moyenne taille pour les bourses Steacie ainsi que dans celui des établissements de moyenne et grande taille pour le Programme de bourses postdoctorales. En revanche, le taux d'octroi était significativement supérieur au taux de demandes dans le cas des établissements de grande taille pour les programmes de SD et de subventions d'OIR ainsi que dans la catégorie « Autre » pour le Programme de bourses postdoctorales.

L'analyse quantitative des programmes de SD et de subventions d'OIR a mis en lumière les obstacles que peuvent rencontrer les petits établissements et les petites équipes souhaitant obtenir du financement, y compris des préjugés inconscients inhérents aux critères d'évaluation traditionnels. Par exemple, la volumineuse documentation de programme à lire et le contenu à préparer pour présenter les demandes peuvent être des obstacles pour les personnes candidates issues d'établissements dont les ressources en recherche sont limitées. De plus, bon nombre de petits établissements n'ont pas de programmes d'études supérieures – sinon des programmes très modestes –, ce qui peut les empêcher de faire la preuve de leur contribution à la formation de personnel hautement qualifié (PHQ), en l'occurrence un critère d'évaluation du Programme de SD. Des recommandations ont été formulées en réponse à ces observations afin d'adapter le processus de présentation des demandes en apportant des précisions et en réduisant le nombre de documents à consulter et à remplir pour présenter une demande. Il est également recommandé de fournir des instructions supplémentaires aux évaluatrices et aux évaluateurs afin que l'on analyse la qualité et les répercussions de la formation offerte au PHQ, plutôt que le nombre de stagiaires ou leur niveau. Il faut également savoir que le CRSNG soutient aussi la recherche menée au sein des petits établissements grâce au [Programme de subventions à la découverte axées sur le développement](#), initiative complémentaire aux SD qui vise à fournir des ressources aux personnes menant de la recherche au sein de petits établissements afin de soutenir leur programme de recherche.

L'ACS Plus portant sur les possibilités de financement a également pris en considération la région où sont situés les établissements (figure 6b).

Figure 6b. Proportion de demandes ou de mises en candidature et d'octrois pour quatre programmes du CRSNG selon la région de l'établissement



▼ Texte de la figure 6b

Programme	Région de l'établissement	Demandes/Nominations (%)	Octrois (%)
Bourses Steacie 2009-2018	Atlantique	4,7	3,4
	Québec	16,7	25,4
	Ontario	47,7	45,8
	Prairies	16,7	8,5
	Pacifique	14,3	16,9

Programme	Région de l'établissement	Demandes/Nominations (%)	Octrois (%)
SD 2019-2022	Atlantique	7,6	6,4
	Québec	24,4	24,6
	Ontario	38,8	39,4
	Prairies	17,5	17,2
	Pacifique	11,6	12,5
Subventions d'OIR 2019-2022	Atlantique	7,38	6,7
	Québec	23,3	25,8
	Ontario	42,4	41,5
	Prairies	14,4	11,5
	Pacifique	12,6	14,5
BP 2019-2022	Atlantique	3,12	2,5
	Québec	12	10,2
	Ontario	28,2	22
	Prairies	8,65	7,6
	Pacifique	7,7	8,1
	À l'étranger	40,3	49,6

▼ Explication de la figure 6b

Proportion (%) de demandes ou de mises en candidature (bleu) et d'octrois (gris) pour les établissements de cinq régions au Canada (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique) et à l'étranger pour quatre programmes du CRSNG (bourses Steacie, subventions à la découverte [SD], subventions d'outils et d'instruments de recherche [OIR] et bourses postdoctorales [BP]). (Données sur les demandes et les octrois des concours des programmes de SD, de subventions d'OIR et de BP de 2019 à 2021 et sur les mises en candidatures et les octrois des concours des bourses Steacie de 2009 à 2018) L'astérisque (*) indique une différence statistiquement significative entre les taux de demandes et d'octroi ($p < 0,05$). Le taux d'octroi était significativement inférieur au taux de demandes dans le cas des établissements de l'Atlantique pour les programmes de SD et de subventions d'OIR, dans celui des établissements de l'Ontario pour les programmes de subventions d'OIR et de BP ainsi que dans celui des établissements des Prairies pour le programme de subventions d'OIR. En revanche, le taux d'octroi était significativement supérieur au taux de demandes dans le cas des établissements du Québec pour le Programme de subventions d'OIR, dans celui des établissements du Pacifique pour les programmes de SD et de subventions d'OIR ainsi que celui des établissements à l'étranger pour le Programme de bourses postdoctorales.

Les analyses ont pris en compte la région du Canada où se trouvait l'établissement d'attache des personnes candidates : les régions de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Î.-P.-É., Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), du Québec, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique. Dans la figure 6b, les données montrent que ce sont les établissements de l'Ontario et du Québec qui ont présenté la plus grande proportion de demandes et reçu la plus grande proportion d'octroi pour les programmes indiqués.

Tableau 3. Proportion de membres du corps professoral à temps plein au Canada dans cinq régions canadiennes : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et le Pacifique (Statistique Canada, 2023a).

Région	Proportion de membres du corps professoral à temps plein
Atlantique	9,8 %
Québec	25 %
Ontario	36 %
Prairies	18 %
Pacifique	11 %

Dans l'ensemble, la proportion de demandes et d'octrois est supérieure dans les régions de l'Ontario et du Québec et inférieure dans celles de l'Atlantique et du Pacifique, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la proportion de membres du corps professoral à temps plein dans chaque région (tableau 3).

Autres observations – Accès aux données pour certains groupes

La nécessité d'avoir accès à davantage de données constitue l'un des principaux enjeux concernant la participation des groupes méritant l'équité et titulaires de droits aux programmes du CRSNG. C'est le cas pour la presque totalité des groupes méritant l'équité et titulaires de droits à l'étude, mais plus particulièrement pour les personnes candidates s'identifiant comme Autochtones, en situation de handicap, bispirituels, de genre fluide ou non binaires. Les données de concours relatives à ces groupes comportent des chiffres souvent trop petits pour que les résultats puissent être rapportés étant donné la nécessité de respecter la vie privée des personnes candidates conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cet enjeu a également empêché les programmes de tirer des conclusions probantes à partir des données. Le nombre de demandes reçues semble toutefois proportionnel au nombre d'octrois dans ces groupes. Cependant, les données connues laissent entrevoir une tendance à une sous-représentation constante des membres de ces groupes dans tous les programmes du CRSNG analysés par rapport à la proportion de personnes s'identifiant comme membres de ces groupes dans la population canadienne et dans les membres du milieu des SNG admissibles aux programmes du CRSNG.

Non seulement les données étaient limitées dans le cas de certains groupes, mais aussi il a généralement été impossible d'avoir accès aux données concernant les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transsexuelles, queers, intersexuées et asexuées. Ainsi, nous n'avons pu analyser les résultats de concours concernant ces groupes pour les besoins du présent rapport. Cependant, le formulaire de déclaration volontaire du CRSNG inclut depuis 2022 davantage de choix de réponses relativement à l'identité de genre et une question sur l'orientation sexuelle. Les données recueillies permettront au CRSNG de mieux évaluer la participation aux programmes en fonction de ces facteurs identitaires au moyen de futures analyses intersectionnelles dans le cadre de l'ACS Plus. Malgré le manque de données, il est important de reconnaître que des données de plus en plus nombreuses indiquent une sous-représentation des groupes diversifiés sur le plan du genre et 2ELGBTQI+ dans l'écosystème de recherche en STIM (Fisher, 2021). En outre, les petits nombres observés dans les données de concours fournissent en soi de l'information importante et mettent en lumière la nécessité de stimuler la participation des personnes s'identifiant comme membres de ces groupes et de poursuivre la collecte de données afin de suivre la situation année après année. Il se pourrait également que les membres de ces groupes hésitent à s'identifier comme tels au cours du processus de demande, ce qui pourrait indiquer la présence d'obstacles qui persistent pour ces groupes.

La littérature fait d'ailleurs état de difficultés à surmonter pour recueillir les données de déclaration volontaire en raison de la réticence de certains groupes méritant l'équité et titulaires de droits. Par exemple, les personnes s'identifiant comme membres des communautés 2ELGBTQI+ ou diversifiées sur le plan du genre sont généralement moins portées à parler de leur identité dans un cadre professionnel et, par le fait même, en faire état dans des sondages (Fisher, 2021). Cette situation peut entraver la collecte de données exactes sur la représentation de ces groupes dans l'écosystème de recherche en STIM au Canada. On

observe des problèmes semblables dans le cas des personnes en situation de handicap ou s'identifiant comme Autochtones. Comme il ressort des ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG analysé dans le présent rapport, cette réticence pourrait être attribuable à la crainte de la stigmatisation, au manque d'information concernant l'utilisation et la communication des données ou à la perception de la déclaration volontaire comme une façon de se vanter, ce qui peut être inacceptable dans certains contextes culturels. Conformément à ces observations, l'analyse thématique des recommandations issues de l'ACS Plus (section 2) a révélé qu'il fallait davantage de données pour les processus de surveillance. Pour atteindre cet objectif, il a également été recommandé de mieux communiquer avec les milieux de la recherche et de leur communiquer des renseignements plus clairs concernant les motifs de la collecte de données de déclaration volontaire et la façon dont elles sont utilisées. Il faut également comprendre que l'analyse des programmes a non seulement permis de relever le manque de données quantitatives sur les groupes méritant l'équité et titulaires de droits, mais aussi révélé qu'il fallait recueillir davantage de données qualitatives en consultant les membres de ces groupes afin de mieux cerner et comprendre les obstacles persistants.

Analyse thématique des recommandations issues de l'ACS Plus

Dans le cadre des processus d'ACS Plus, le personnel des programmes du CRSNG a examiné les données quantitatives et qualitatives ainsi que des sources primaires et secondaires à jour pour connaître les obstacles que pouvaient rencontrer les groupes méritant l'équité et titulaires de droits. À la lumière de ces analyses, il a recommandé l'adoption d'approches fondées sur des données probantes propres à contribuer à la diminution et à l'élimination des obstacles auxquels se heurtent les groupes touchés.

Pour les besoins de la présente analyse, les recommandations issues des quatorze processus d'ACS Plus ont été compilées et codifiées, ce qui a permis de dégager quatre grands thèmes. Ces thèmes, issus de l'analyse thématique inductive²² des recommandations, sont énoncés dans la présente section (tableau 4).

Tableau 4. Principaux thèmes et sous-thèmes issus de l'analyse thématique inductive des recommandations proposées à la suite des ACS Plus de quatorze programmes du CRSNG.

Thème 1 – Améliorer la communication et les orientations	
Sous-thèmes	Exemples de recommandations
1. Veiller à la clarté et à l'accessibilité de toute l'information sur les programmes.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la clarté de l'information, y ajouter des précisions et mettre à jour des détails sur les programmes, ou explorer les outils de diverses plateformes de présentation des demandes et d'autres formes de communication afin de faciliter l'accès pour les groupes méritant l'équité, y compris les personnes en situation de handicap.
2. Utiliser un langage inclusif dans la documentation des programmes en français et en anglais.	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la documentation des programmes pour assurer l'utilisation de formulations inclusives permettant une traduction française inclusive. Élaborer des orientations supplémentaires concernant le recours à des formulations inclusives et non genrées dans les lettres de recommandation et durant le processus d'évaluation. Éviter de mettre l'accent sur le nom des prix pour ne pas attirer l'attention involontairement sur un genre en particulier ou d'autres attributs d'identité de titulaires éventuels.

<p>3. Améliorer la formation et les orientations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) s'adressant aux personnes candidates, aux membres de comités d'évaluation et aux personnes présentant des candidatures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des orientations et une formation aux évaluatrices et évaluateurs et aux membres des comités concernant l'importance des notions d'EDI et la vigilance quant aux préjugés dans le cadre de l'évaluation par les pairs. • Mettre en œuvre les <u>Lignes directrices sur l'évaluation des contributions à la recherche, à la formation et au mentorat et offrir une formation sur le sujet</u> afin de renforcer l'évaluation de l'excellence en recherche.
Thème 2 – Renforcer les processus de demande et d'examen pour garantir l'impartialité des évaluations	
Sous-thèmes	Exemples de recommandations
<p>1. Réaffirmer l'importance d'une représentation diversifiée dans les comités d'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et renforcer les processus pour garantir la composition de comités très diversifiés aptes à évaluer les demandes de groupes diversifiés concernant des projets interdisciplinaires (au besoin) et dans les deux langues officielles.
<p>2. Reconnaître un plus large éventail de contributions à la recherche dans le processus d'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer des mécanismes permettant aux personnes candidates de faire état de leurs diverses contributions et réalisations et aux membres d'en tenir compte.
<p>3. Adapter les exigences relatives à la présentation des demandes pour garantir une évaluation impartiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les exigences relatives à la présentation des demandes (p. ex. en utilisant les CV narratifs plutôt que le CV commun canadien) et modifier les critères d'évaluation pour qu'ils reflètent mieux les indicateurs d'excellence (p. ex. scinder le critère « Excellence de la chercheuse ou du chercheur » en sous-catégories qui représentent plus clairement les éléments recherchés).
Thème 3 – Modifier les politiques des programmes pour garantir un accès équitable	
Sous-thèmes	Exemples de recommandations
<p>1. Modifier les critères d'admissibilité pouvant faire obstacle à la participation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les critères d'admissibilité pour encourager la participation des partenaires communautaires, des communautés autochtones et des personnes candidates aux parcours professionnels non linéaires, etc.
<p>2. Adapter les politiques des programmes, y compris sur les absences et les retards admissibles, et en élargir la portée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des éléments à la liste des absences et des retards admissibles conformément aux pratiques exemplaires en matière d'EDI afin d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les groupes les plus touchés par les absences et les retards.
Thème 4 – Améliorer la collecte de données pour suivre les progrès	
Sous-thèmes	Exemples de recommandations

Accroître les efforts de collecte de données pour obtenir davantage d'information sur les groupes méritant l'équité et titulaires de droits.

- Accroître les efforts de collecte de données, particulièrement auprès des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des personnes de diverses identités de genre pour lesquels les données sont très limitées et ne peuvent pas être analysées en profondeur à des fins de suivi.

Les sous-sections qui suivent traitent sommairement de chacun des thèmes énoncés et s'attardent sur les sous-thèmes les plus pertinents en prenant en considération le type de recommandations formulées et des groupes de population touchés.

Thème 1 : Améliorer la communication et les orientations

Veiller à la clarté et à l'accessibilité de toute l'information sur les programmes

L'un des principaux thèmes qui se dégagent de l'analyse thématique des recommandations sur les programmes réside dans la reformulation des communications, y compris la documentation des programmes, pour la rendre notamment plus claire et plus accessible.

L'importance de clarifier la documentation des programmes dans le but de faciliter l'accès à l'information sur les possibilités de financement a été soulignée. Par exemple, pour éviter qu'une mauvaise compréhension des critères d'admissibilité nuise à la participation, le personnel du Programme de subventions de l'Initiative de MMIE a indiqué qu'il fallait énoncer clairement que la collaboration interdisciplinaire était encouragée et que les personnes menant de la recherche dans d'autres domaines que les mathématiques et les SNG pouvaient participer à titre de collaboratrices et de collaborateurs. La recherche interdisciplinaire serait un élément important pour résoudre les nombreux problèmes rencontrés au Canada et dans le reste du monde. Il s'agit d'un sujet récurrent qui a fait l'objet de discussions dans le cadre de la [Consultation sur l'élaboration du Plan stratégique du CRSNG pour 2030 : rapport sur la rétroaction](#). La recherche interdisciplinaire peut également encourager la participation des groupes méritant l'équité et titulaires de droits. En effet, de nombreuses populations de personnes menant de la recherche actuellement sous-représentées dans les programmes et les disciplines du CRSNG ont des taux d'inscription et de participation supérieurs dans d'autres disciplines. Par exemple, dans l'ECPCNP de 2019, alors que 0,7 % des personnes candidates au doctorat dans des disciplines des sciences naturelles et du génie s'identifiaient comme Autochtones, cette proportion était de 2,7 % en sciences humaines. Cette tendance est également observée chez les personnes en situation de handicap et à différentes étapes dans leur carrière. C'est pourquoi une communication claire de l'information concernant l'admissibilité de groupes issus d'autres domaines que les SNG et les mathématiques pourrait s'avérer une stratégie essentielle pour éliminer les obstacles, renforcer la recherche et augmenter la participation de divers groupes.

Une autre stratégie pour éliminer les obstacles qui entravent l'accès aux possibilités de financement repérés par le personnel des programmes à la lumière de l'ACS Plus consiste à mieux diffuser l'information pour que l'ensemble de la population admissible y ait accès. Par exemple, le personnel des bourses Steacie et du Prix Strickland a remarqué que la sensibilisation à ces programmes du CRSNG varie d'un milieu de recherche à l'autre et a recommandé d'élargir la diffusion d'information pour les faire connaître à l'ensemble des personnes candidates potentielles et admissibles. Cette mesure est peut-être particulièrement importante pour les communautés en dehors du milieu universitaire, comme celles d'entreprises et d'établissements de petite taille et en milieu rural. D'autres recommandations visant à améliorer l'accès aux possibilités de financement portent sur les enjeux d'accessibilité. Par exemple, on a constaté qu'il faut, pour quatre programmes du CRNSG, veiller à ce que la documentation soit accessible à toutes les personnes susceptibles de présenter une demande, y compris celles qui sont en situation de handicap, notamment en utilisant un langage clair et simple, en proposant des vidéos avec sous-titrage codé et en mettant en place de nouveaux outils, au besoin.

Utiliser un langage inclusif dans la documentation des programmes en français et en anglais

Le recours à des formulations inclusives et non genrées dans la documentation de tous les programmes, en français et en anglais, est également une recommandation récurrente. Au total, le personnel a recensé sept programmes où il faudrait revoir la documentation pour remplacer les formulations genrées par des formulations inclusives. Par exemple, une attention particulière devrait être portée au choix de formulations neutres en français pour traduire des termes qui le sont en anglais,

mais ne le sont pas automatiquement en français, comme « researcher » (chercheuse ou chercheur). Ces recommandations visent particulièrement la documentation en français, qu'il faudrait revoir minutieusement pour garantir l'utilisation d'un langage inclusif dans les deux langues officielles.

En ce qui touche le langage utilisé, on recommande également d'améliorer les directives concernant l'utilisation de formulations inclusives et non genrées s'adressant aux membres de comités d'évaluation ou fournissant des lettres de recommandation des personnes candidates afin de réduire les risques de préjugés dans l'évaluation par les pairs (Correll et collab., 2020, Formanowicz et Hansen, 2022, Sato et collab., 2021, Henry et collab., 2017). L'analyse de la documentation des prix conjoints du CRSNG a également révélé qu'il fallait éviter de mettre l'accent sur le nom de ces distinctions, sous peine de restreindre les groupes de personnes mises en candidature. Des études ont montré que le recours à des formulations genrées pouvait influencer sur la présentation des demandes et les mises en candidature (Gaucher et collab., 2011, Bazner et collab., 2021); les personnes qui présentent des candidatures pourraient inconsciemment sélectionner des personnes dont les facteurs identitaires (p. ex. sexe ou genre) reflètent ceux de la personne ayant donné son nom au prix ou sa notice biographique. Cela pourrait avoir pour effet de restreindre la diversité des bassins de candidatures.

Améliorer la formation et les orientations s'adressant aux personnes candidates et aux membres des comités d'évaluation

L'un des principaux thèmes des recommandations porte sur l'amélioration des orientations s'adressant aux communautés appuyées par le CRSNG (membres des comités d'évaluation de demandes, personnes présentant des mises en candidature, personnes candidates, personnes cocandidates, collaboratrices et collaborateurs, etc.), plus particulièrement en ce qui concerne l'EDI et les pratiques exemplaires connexes. Parmi les recommandations proprement dites, notons l'ajout d'orientations sur la prise en compte d'un plus large éventail de réalisations dans l'évaluation par les pairs, la diversification des critères d'évaluation et l'offre de formations pertinentes pour atténuer les conséquences des préjugés inconscients sur l'évaluation par les pairs. Par exemple, l'analyse du Programme de subventions ADIR a rappelé que de nombreux membres de comités ne se trouvent pas au Canada et pourraient donc ne pas bien connaître les initiatives ou l'approche du CRSNG en matière d'EDI. C'est pourquoi le personnel du programme a proposé de fournir davantage d'information aux membres étrangers afin de clarifier les concepts d'EDI dans le contexte canadien.

À l'appui de la mise en œuvre de critères liés à l'EDI dans les demandes, certaines recommandations se rapportant aux programmes du CRSNG (SD, subventions d'OIR, subventions Renforcer la confiance à l'égard des vaccins, subventions de l'initiative de MMIE et subventions ADIR) soulignent la nécessité d'expliquer aux personnes candidates *pourquoi* et *comment* prendre en compte les considérations en matière d'EDI dans leurs demandes. Plus précisément, le personnel des programmes recommande de clarifier les orientations sur la prise en compte de l'EDI dans le processus de recherche et pour la mise sur pied et le maintien d'équipes de recherche diversifiées et d'environnements inclusifs. Par exemple, pour les programmes de subventions ADIR, de subventions de l'Initiative de MMIE et de subventions d'OIR, il a été recommandé d'ajouter des instructions pour aider les personnes candidates à expliquer les pratiques et des politiques qu'elles prévoient mettre en œuvre afin de créer un environnement équitable, diversifié et inclusif pour leurs équipes et d'éliminer les éventuels obstacles à une participation diversifiée et inclusive. Ces recommandations ont déjà commencé à faire leur chemin avec la récente publication du [Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche](#), qui fournit des orientations plus claires et précises qu'auparavant aux membres des comités d'évaluation de demandes.

Thème 2 : Renforcer les processus de demande et d'examen pour garantir l'impartialité des évaluations

Réaffirmer l'importance d'une représentation diversifiée dans les comités d'évaluation

Les recommandations qui reviennent le plus souvent pour améliorer les processus de demande et d'évaluation concernent la composition des comités d'évaluation de même que les critères d'évaluation et les responsabilités des membres.

L'analyse de plusieurs possibilités de financement a révélé l'importance de continuer d'assurer une large représentativité au sein des comités de manière à bénéficier d'un grand éventail d'expertises et de perspectives pour évaluer les recherches interdisciplinaires et les demandes dans les deux langues officielles. Bien que les programmes du CRSNG adoptent déjà les [Lignes directrices sur la composition des comités d'évaluation par les pairs](#), qui visent à assurer la représentation de divers

groupes au sein des comités – y compris les femmes, les francophones et les membres de minorités visibles⁶ ou de groupes racisés¹⁴ –, les recommandations formulées à la lumière de l'ACS Plus soulignent l'importance d'assurer la diversité dans le cadre des comités d'évaluation et de certains programmes, notamment le Programme de subventions d'OIR, d'aller plus loin en établissant des cibles pour la composition des comités d'évaluation et de poursuivre les efforts déployés pour accroître la représentation des membres qui sont issus de petits établissements et se trouvent à différentes étapes dans leur carrière. Une augmentation de la participation de membres du corps professoral issus de groupes méritant l'équité et titulaires de droits aux comités d'évaluation doit toutefois tenir compte du temps que ces personnes doivent y consacrer. Comme l'indique le [rapport](#) publié en 2021 par le Conseil des académies canadiennes, il faut veiller à ce que la charge de travail en découlant n'interfère pas avec les responsabilités principales de ces personnes au chapitre de la recherche et de l'enseignement. En outre, il est important de fournir à tous les membres des comités une formation sur les considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche et le soutien afin que la responsabilité n'incombe pas exclusivement aux membres issus des groupes méritant l'équité et titulaires de droits.

En outre, plusieurs analyses ont révélé qu'il fallait davantage de données sur les membres des comités d'évaluation (internes et externes) des concours du CRSNG pour améliorer le processus de suivi de la diversité des comités. Par exemple, une recommandation énoncée vise à rendre obligatoire le formulaire de déclaration volontaire (en proposant toujours l'option « Je préfère ne pas répondre ») aux fins de la collecte et de l'analyse des données. Il convient de noter qu'au moment de la rédaction du présent rapport, le CRSNG a suivi ces recommandations pour la sélection des membres des comités et qu'il prévoit exiger que les membres de comités d'évaluation externes remplissent aussi ce formulaire.

Reconnaître un plus large éventail de contributions à la recherche dans le processus d'évaluation

De nombreuses recommandations concernaient la modification des critères d'évaluation pour approfondir l'évaluation de l'excellence en recherche afin de prendre en considération un plus large éventail de contributions à la recherche et de reconnaître l'EDI en tant que composante essentielle de l'excellence en recherche.

À la lumière de l'analyse de neuf des quatorze programmes évalués (SD, subventions d'OIR, Prix Synergie, Prix Donna-Strickland, Médaille Herzberg, Prix John-C.-Polanyi, Prix Brockhouse, subventions ADIR et BP), on recommande d'adapter ou d'ajouter des critères d'évaluation afin de renforcer l'évaluation de l'excellence en recherche. Les recommandations relatives à ce sous-thème cadrent avec les changements apportés par d'autres organismes de financement nationaux et internationaux ainsi qu'avec la littérature actuelle sur les pratiques exemplaires en matière d'EDI et sur l'évaluation responsable de la recherche et des contributions à la recherche ([DORA](#), [Global Research Council](#), 2023, Curry et collab., 2020). Par exemple, on recommande de redéfinir l'excellence en recherche en priorisant les réalisations plutôt que le statut des personnes candidates dans leur domaine, d'éliminer les éléments du processus d'évaluation qui sont influencés par le statut ou la réputation de la personne menant de la recherche et des répondantes et répondants (autrice ou auteur de la référence) et de retirer les éventuelles sources de biais dans les critères d'évaluation. Par exemple, à la lumière de l'analyse de la documentation de la Médaille Herzberg, il a été recommandé que l'on évite d'évaluer les personnes candidates en comparaison avec « leurs pairs de la communauté internationale et les sommités dans leur domaine » pour plutôt redéfinir le critère afin d'évaluer toute la portée de leurs réalisations dans le contexte du processus. De plus, puisque les personnes en début de carrière menant de la recherche ont souvent des taux de succès inférieurs à ceux de leurs homologues d'expérience, le personnel du Programme de subventions d'OIR a proposé de modifier les critères d'évaluation afin d'éliminer les préjugés éventuels à leur égard. Les examens et consultations entourant l'ACS Plus ont révélé que les personnes en début de carrière menant de la recherche pouvaient être désavantagées en raison de leur expérience moindre dans l'utilisation de certains équipements. Il a donc été recommandé d'ajouter au formulaire de demande un champ qui leur permettra d'expliquer comment elles acquerront les connaissances et les compétences requises, au lieu de miser uniquement sur l'expérience antérieure. De la même façon, le Programme de BP reconnaît qu'il faut combattre les préjugés inconscients dans l'évaluation par les pairs, ce qui peut se faire en scindant le critère principal (aptitudes et potentiel en recherche) de l'échelle d'évaluation en au moins deux critères clairement définis qui reflèteront les domaines d'évaluation ciblés.

Adapter les exigences relatives à la présentation des demandes pour garantir une évaluation impartiale

Conformément aux recommandations précédentes sur les contributions à la recherche, la modification des exigences pour la présentation des demandes pourrait contribuer à l'évaluation impartiale des demandes. L'une des recommandations qui reviennent pour cinq programmes du CRSNG (SD, BP, Prix Brockhouse, Prix John-C.-Polanyi et Médaille Herzberg) consiste à cesser d'utiliser le CV commun canadien (CVC) et à envisager l'adoption de CV hybrides ou narratifs. Bien que l'idée des CV

narratifs soit encore à l'étude, il s'agit d'une option prometteuse qui s'est avérée utile pour faciliter la comparaison des critères qualitatifs des demandes et qui a profité aux personnes en début de carrière menant de la recherche ou ayant un parcours professionnel non linéaire (Hatch et Curry, 2020). L'utilisation des CV narratifs permettrait par ailleurs d'accroître la diversité grâce à l'atténuation de l'influence éventuelle des préjugés sur l'évaluation par les pairs en réduisant l'intérêt porté aux écarts de productivité en raison d'absences et en mettant l'accent sur les contributions les plus utiles et importantes – par opposition à leur quantité – des personnes candidates (Gossink-Melenhorst, 2019). D'autres recommandations visent à réduire les sources de préjugés inconscients. Par exemple, on propose de ne plus exiger des lettres de recommandation (formulation souvent genrée) et de retirer le nom des personnes candidates des documents transmis aux comités d'évaluation. Cette approche va dans le sens des résultats de la recherche, qui montre que des préjugés sont possibles lorsque le nom de la personne laisse entrevoir son origine ethnique ou culturelle (Henry et collab., 2017). Toutefois, certains enjeux ont été soulevés à cet égard dans le rapport publié en 2021 par le Conseil des académies canadiennes : l'anonymisation des demandes de financement peut s'avérer inefficace, car les publications révèlent l'identité des personnes candidates, ce qui entraîne des préjugés et des préoccupations supplémentaires.

Il a également été recommandé de modifier les formulaires de demande pour porter l'attention sur les réalisations et réduire l'influence du statut de la personne menant de la recherche. L'analyse de la documentation des prix conjoints du CRSNG est un bon exemple : on recommande de ne plus fournir de paragraphe sur l'expérience de la personne qui présente la mise en candidature, car cela peut susciter des préjugés basés sur son statut.

L'ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG a également mis en lumière l'importance de prendre en compte les considérations en matière d'EDI dans la recherche. Des études ont montré que les travaux sont plus solides en pareil cas, lorsque la situation s'y prête, dans tous les aspects de la recherche, y compris pour la mise sur pied et le maintien des équipes de recherche et tout au long du processus de recherche (Koning et collab., 2021, Hofstra et collab., 2020, Vandenberghe, 2021). On a donc recommandé à de multiples reprises d'exiger la prise en compte de l'EDI à toutes les étapes de la recherche. Par exemple, le personnel du Programme de SD a proposé d'ajouter dans les formulaires de demande un module où les personnes candidates pourraient expliquer comment ces considérations ont été prises en compte dans leur plan de recherche et, et dans le cas où ces considérations ne sont pas pertinentes, expliquer pourquoi.

Thème 3 : Modifier la conception et les politiques des programmes pour garantir un accès équitable

Modifier les critères d'admissibilité pouvant faire obstacle à la participation

Un autre sous-thème porte sur la modification des critères d'admissibilité afin de réduire les obstacles et de rendre les programmes plus accessibles aux personnes admissibles. Dix des quatorze programmes analysés (bourses Steacie, Prix Synergie, subventions d'OIR, Prix conjoints du CRSNG, BP, subventions Renforcer la confiance à l'égard des vaccins, subventions de l'Initiative de MMIE, et subventions ADIR) ont mené à la recommandation d'élargir ou d'éliminer les critères d'admissibilité qui nuisent à la participation des groupes méritant l'équité et titulaires de droits. À titre d'exemple, l'analyse de certains programmes (p. ex. subventions de l'Initiative de MMIE, subventions ADIR et Prix Synergie) a révélé que leurs critères d'admissibilité étaient restrictifs et créaient involontairement des obstacles à la collaboration avec des groupes autochtones et des organismes communautaires de domaines autres que les SNG ou de milieux non universitaires. Dans le même ordre d'idées, l'analyse d'autres programmes (p. ex. BP, Prix Brockhouse, Prix John-C.-Polanyi et Médaille Herzberg) a révélé que certains critères d'admissibilité pouvaient faire obstacle aux personnes candidates accusant des retards et suivant des parcours professionnels non traditionnels. Le personnel de ces programmes recommande de réviser ces critères pour permettre à un plus grand bassin de personnes candidates ou cocandidates, de collaboratrices et de collaborateurs de participer aux programmes du CRSNG.

Adapter les politiques des programmes et en élargir la portée

L'un des thèmes omniprésents porte sur la nécessité d'améliorer la flexibilité des politiques jugées problématiques pour certains groupes. Le personnel de certains programmes (p. ex. Prix Synergie, BRPC et BP) a recommandé d'assouplir les politiques ou les exigences des programmes, notamment en acceptant des modalités flexibles pour les stages de travail (BRPC), en réduisant les limitations quant aux lieux de validité de la BP et les restrictions quant aux dépenses admissibles dans le cadre de certains programmes (p. ex. subventions d'OIR et de l'Initiative de MMIE). En outre, le personnel des programmes de SD et des bourses Steacie a proposé d'assouplir les critères d'acceptation des retards dans les recherches. Par exemple, l'analyse du Programme de SD a montré qu'il était possible d'ajouter des types d'absences et de retards admissibles dans les

recherches en s'inspirant des pratiques adoptées par d'autres organismes canadiens et internationaux. Les restrictions quant aux types d'absences et de retards admissibles peuvent avoir des conséquences disproportionnées et représenter des obstacles pour les personnes candidates issues de certains groupes – femmes, personnes ayant des responsabilités familiales et les personnes en situation de handicap ou ayant des maladies –, y compris des problèmes de santé mentale. L'ACS Plus portant sur le Programme de SD a également permis de constater que l'ajout d'éléments à la liste des retards admissibles (p. ex. retards attribuables à un déménagement, à un emploi non lié à la recherche ou à un poste à temps partiel) pourrait réduire les obstacles auxquels se heurtent les personnes en début de carrière menant de la recherche.

Modifier la conception des programmes pour rendre leur accès plus équitable

Un autre thème important issu de l'analyse thématique des programmes réside dans la nécessité de revoir les processus de demandes et d'évaluation pour garantir la clarté et l'accessibilité de l'information. Ainsi, le personnel de certains programmes (p. ex. SD) a noté que la quantité de documents, de ressources et d'orientations à consulter pour présenter une demande pouvait être un obstacle pour certaines personnes candidates, plus particulièrement celles qui sont issues d'un petit établissement ou reçoivent moins de soutien de leur établissement. L'une des recommandations consiste donc à revoir la documentation des programmes pour cibler les possibilités de regroupement et de clarification de l'information. De surcroît, la simplification du processus de demande pourrait répondre à un besoin soulevé en rendant les programmes du CRSNG plus accessibles. Par exemple, l'ACS Plus portant sur le Programme de subventions d'OIR a révélé que la plateforme numérique offrait peu d'options aux personnes en situation de handicap pour présenter leur demande et communiquer avec le CRSNG. Il a donc été recommandé d'explorer des outils de présentation de demandes plus accessibles ainsi que divers modes de communication pour améliorer l'accessibilité des programmes.

Thème 4 : Améliorer la collecte de données pour suivre les progrès

Accroître les efforts de collecte de données pour obtenir davantage d'information sur les groupes méritant l'équité et titulaires de droits

La collecte de données est un thème central qui se dégage des recommandations visant trois groupes : les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes de diverses identités de genre. La présente section rapporte brièvement les principaux thèmes découlant des recommandations relatives à la surveillance et à la collecte de données.

L'analyse thématique des recommandations faisant suite à l'ACS Plus a révélé que les données posaient un problème fréquent dans les programmes pour lesquels les données sur les résultats des concours étaient publiées. En effet, le personnel de nombreux programmes (SD, subventions de l'Initiative de MMIE, subventions ADIR, BP et subventions d'OIR) a constaté que les nombres étaient trop petits pour permettre une analyse statistique concluante, en particulier dans le cas de certains groupes méritant l'équité et titulaires de droits, y compris les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes de diverses identités de genre présentant leur demande à un programme du CRSNG ou participant à l'un de ses comités d'évaluation. En réponse aux préoccupations soulevées au sujet des données, le personnel de programmes comme celui des subventions ADIR a recommandé d'exiger que les personnes candidates et les membres de comité d'évaluations remplissent le formulaire de déclaration volontaire (en proposant toujours l'option « Je préfère ne pas répondre » à chaque question). Le personnel du Programme de BRPC a également déterminé qu'il fallait élaborer un processus de collecte de données sur les personnes candidates en collaboration avec les universités, puisqu'il n'a pas accès actuellement à l'ensemble de ces renseignements. Il faut comprendre que dans la foulée de ces recommandations, les personnes candidates doivent remplir le formulaire de déclaration volontaire lorsqu'ils demandent du financement, dans les cas où c'est approprié. Le personnel du Programme de BRPC n'a cependant toujours pas accès aux renseignements sur les personnes candidates qui ne font pas présentement pas leurs demandes directement au CRSNG, car le processus d'évaluation relève alors des universités.

On souligne également la nécessité d'obtenir plus de données au sujet des personnes candidates francophones. Le personnel du Programme de SD a constaté qu'il fallait davantage de données sur la langue de préférence des personnes candidates, et non seulement sur la langue de présentation de leurs demandes. Puisque les personnes candidates peuvent soumettre leurs demandes dans la langue officielle de leur choix, il n'est pas clair, lorsque l'on tient compte uniquement de la langue de présentation des demandes, si la langue de préférence ou la langue maternelle des personnes est le français ou l'anglais. Ainsi, pour réellement connaître la participation de francophones aux programmes, il est fortement suggéré de recueillir d'autres données. Cela étant dit, le formulaire de déclaration volontaire lancé en 2021 permet de connaître la première langue officielle et

la langue utilisée le plus souvent à la maison par les personnes candidates. Les nouvelles questions aideront à avoir une idée plus juste de la participation des francophones aux programmes du CRSNG, sans égard à la langue de leur demande ou à leur langue de préférence pour les communications.

Il est également important de souligner qu'en plus du manque de données quantitatives sur certains groupes, l'ACS Plus portant sur les programmes du CRSNG a révélé qu'il fallait davantage de données qualitatives. Parmi les recommandations formulées, notons l'augmentation des échanges avec les personnes candidates et les parties prenantes pour recueillir des données sur l'expérience des personnes candidates utile pour les programmes du CRSNG afin de mieux saisir les obstacles auxquels peuvent se heurter les membres du milieu de la recherche en SNG.

En lien étroit avec le thème de la collecte de données, le personnel de programmes comme ceux des subventions ADIR et d'OIR a indiqué qu'il fallait fournir davantage d'information aux personnes candidates et aux membres des comités d'évaluation sur l'utilisation des données de déclaration volontaire ainsi que sur les mesures en place pour garantir leur confidentialité et le respect de la vie privée. Cette stratégie vise à réduire le nombre de personnes choisissant de ne pas s'identifier, ce qui constitue un enjeu, en particulier dans le cas des Autochtones, des personnes en situation de handicap et des personnes s'identifiant à la communauté 2ELGBTQI+, qui peuvent préférer ne pas s'identifier de peur de voir leurs demandes jugées de façon défavorable.

Conclusion

Conformément au Plan d'action des trois organismes pour l'EDI, le CRSNG est déterminé à continuer de travailler pour assurer un accès équitable à ses programmes et une évaluation impartiale des demandes en vue de rendre plus équitable l'écosystème de la recherche postsecondaire au Canada. Dans cette optique, l'organisme tire parti des résultats de l'ACS Plus pour évaluer très sérieusement ses possibilités de financement et cerner puis éliminer les obstacles qui limitent l'accès à ses programmes et à son financement.

Principales constatations

À la lumière des données quantitatives connues sur les programmes analysés dans le présent rapport, les résultats montrent que les taux de demandes sont comparables aux taux d'octroi dans le cas des femmes et des personnes candidates francophones. Ces résultats semblent indiquer que les processus d'évaluation du CRSNG ne comportent pas d'obstacles majeurs pour ces groupes méritant l'équité. Cependant, les résultats de l'ACS Plus ont également révélé que, malgré les petits nombres et la quantité restreinte de données connues concernant plusieurs groupes, les taux d'octroi sont inférieurs aux taux de demandes dans certains groupes, y compris les personnes en situation de handicap, s'identifiant comme Autochtones ou issues de certaines minorités visibles, ce qui indique qu'il existe toujours des obstacles majeurs et que l'on cherche sans relâche à s'y attaquer et à les éliminer.

Les résultats de l'ACS Plus ont également mis en lumière la sous-représentation de certains groupes, ce qui révèle aussi la persistance des obstacles à leur participation. Plus précisément, les analyses ont montré que les femmes, les Autochtones, les personnes noires et les personnes en situation de handicap (toujours selon la déclaration volontaire) étaient sous-représentés parmi les personnes candidates aux programmes du CRSNG par rapport à leur proportion dans la population canadienne et dans la population des personnes admissibles menant de la recherche en SNG. En outre, malgré les petits nombres, l'analyse préliminaire de la participation des francophones (nouvelles données sur la langue de 2022) aux programmes de SD, de subventions d'OIR et de BP a révélé que les personnes candidates francophones pourraient également être sous-représentées par rapport à leur proportion dans la population canadienne. Les analyses portant sur la population francophone ont également montré une préférence pour l'anglais dans la présentation des demandes, sans égard à la langue de préférence pour les communications, à la langue maternelle ou à la langue utilisée le plus souvent à la maison. La participation des communautés francophones et la volonté des personnes menant de la recherche à s'exprimer en français dans ce contexte devront faire l'objet d'analyses rigoureuses lorsque davantage de données seront connues.

Il convient également de combler les lacunes dans les données quantitatives et qualitatives afin de mieux comprendre les obstacles auxquels se heurtent les groupes méritant l'équité et titulaire de droits. Plus précisément, il faut davantage de données sur certains groupes, y compris des données relatives aux prochaines années, pour pouvoir réaliser des analyses statistiques probantes et constater le progrès réalisé au fil des ans. Cette mesure est particulièrement importante pour suivre la

participation des groupes pour lesquels le manque de données est le plus flagrant, comme les personnes menant de la recherche qui s'identifient comme Autochtones, sont en situation de handicap ou sont issues de la communauté 2ELGBTQI+. En outre, le CRSNG reconnaît la nécessité de recueillir davantage de données qualitatives au moyen de sondages, de questionnaires et de consultations auprès des parties prenantes internes et externes afin d'avoir un portrait plus exhaustif des obstacles particuliers auxquels se heurtent différents groupes de personnes menant de la recherche et afin de déterminer les meilleurs moyens de poursuivre la transition vers l'élimination des obstacles à un accès et à une évaluation équitables.

Mesures prises par le CRSNG

Le CRSNG tient à offrir un accès équitable à ses possibilités de financement et à continuer d'améliorer ses processus d'évaluation en s'inspirant des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes afin de réaliser des évaluations équitables et responsables dans le but de récompenser l'excellence en recherche. Dans le sens de ces efforts, des recommandations ont été formulées pour éliminer les obstacles et combler les lacunes relevées dans le cadre des analyses effectuées au CRSNG selon la méthode de l'ACS Plus. Ces recommandations se sont traduites par de nombreux changements, de nouvelles initiatives et de nouvelles possibilités de financement visant à évaluer, à réduire et à éliminer les obstacles à un accès équitable aux programmes du CRSNG et à la réalisation d'évaluations impartiales. À titre d'exemple, notons l'élaboration de plans stratégiques comme le plan intitulé Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada, le Plan sur l'accessibilité du CRSNG et le Plan d'action des trois organismes pour l'EDI; l'élaboration de tableaux de bord interactifs accessibles au public permettant de continuer à surveiller la participation de tous les groupes méritant l'équité et titulaires de droits aux programmes du CRSNG; des programmes ciblés, y compris l'initiative de financement à l'intention des universitaires noirs, le programme Étudiants ambassadeurs autochtones du CRSNG, les programmes de chaires pour les femmes et pour l'inclusion en sciences et en génie et le programme PromoScience, ainsi que de politiques et de lignes directrices comme le Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche et les Lignes directrices sur l'évaluation des contributions à la recherche, à la formation et au mentorat; et la mise sur pied de groupes consultatifs comme le Groupe de référence sur les bonnes pratiques d'évaluation par les pairs pour la recherche autochtone, qui visent à renforcer les processus d'évaluation du CRSNG.

Les conclusions et les recommandations issues des processus d'ACS Plus sont étudiées et prises en compte dans les changements apportés aux programmes et aux politiques en place et au moment de l'élaboration de programmes, de politiques et d'initiatives visant à appuyer la recherche et les personnes menant de la recherche en SNG au Canada. Le CRSNG a l'intention de tirer parti de ce processus pour continuer à soutenir l'excellence en recherche en poursuivant la mise en place d'un écosystème de recherche canadien plus diversifié, équitable, inclusif et accessible.

Références

Acfas. Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada, juin 2021.

Bazner, Kevin J., Jyotsna Vaid et Christine A. Stanley. « Who is meritorious? Gendered and racialized discourse in named award descriptions in professional societies of higher education », *International Journal of Qualitative Studies in Education*, vol. 34, n° 2 (2021), p. 108-124. En ligne : <https://doi.org/10.1080/09518398.2020.1735559>.

Blake-Beard, Stacy., Mary Shapiro et Cynthia Ingols. « Feminine? Masculine? Androgynous leadership as a necessity in COVID-19 », *Gender in Management: An International Journal*, vol. 35 (2020), p. 607-617.

Braun, Virginia, et Victoria Clarke. « Using thematic analysis in psychology », *Qualitative Research in Psychology*, vol. 3, n° 2 (2006), p. 77-101.

Conseil des académies canadiennes. 2021. Dynamiser la découverte. Le comité d'experts sur les pratiques internationales pour financer la recherche en sciences naturelles et en génie. Dynamiser la découverte (rapports-cac.ca).

Conseil du Trésor du Canada. Avis de mise en œuvre de la protection des renseignements personnels 2020-03 : protection des renseignements personnels lors de la diffusion de renseignements à propos d'un petit nombre de personnes, 2020. En ligne sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil->

[tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/avis-mise-acces-information-protection-reseignements-personnels/2020-03-protection-reseignements-personnels-diffusion-reseignements-propos-petit-nombre-personnes.html](https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Reports-Rapports/GBA_Plus-ACS_Plus/2024/index_fra.asp).

Correll, Shelley J., Katherine R. Weisshaar, Alison T. Wynn et JoAnne Delfino Wehner. « Inside the black box of organizational life: The gendered language of performance assessment », *American Sociological Review*, vol. 85, n° 6 (2020), p. 1022-2050.

Curry, Stephen, Sarah de Rijcke, Anna Hatch, Dorsamy Pillay (Gansen), Inge Van der Weijden et James Wilsdon. « The changing role of funders in responsible research assessment: progress, obstacles and the way ahead », document de travail n° 3 du *Research on Research Institute (RoRI)*, 2020. En ligne : <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.13227914.v2>.

Fisher, Hayley. « Being counted: LGBTQ+ representation within the American College of Neuropsychopharmacology (ACNP) », *Neuropsychopharmacology*, vol. 46 (2021), p. 1709-1711.

Formanowicz, Magdalena, et Karolina Hansen. « Subtle linguistic cues affecting gender (in)equality », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 41, n° 2 (2022), p. 127-147. En ligne : <https://doi.org/10.1177/0261927X211035170>.

Gaucher, Danielle, Justin Friesen et Aaron C. Kay. « Evidence that gendered wording in job advertisements exists and sustains gender inequality », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 101, n° 1 (2011), p. 109-128. En ligne : <https://doi.org/10.1037/a0022530>.

Global Research Council. Statement of principles on recognising and rewarding researchers, 2023. (Date de consultation : 10 janvier 2024). En ligne : https://globalresearchcouncil.org/fileadmin//documents/GRC_Publications/SoP_Recognising_and_Rewarding_Researchers.pdf.

Gossink-Melenhorst, Kasper. Quality over quantity: How the Dutch Research Council is giving researchers the opportunity to showcase diverse types of talent, 2019. (Date de référence : Novembre 2022). En ligne : <https://sfdora.org/2019/11/14/quality-over-quantity-how-the-dutch-research-council-is-giving-researchers-the-opportunity-to-showcase-diverse-types-of-talent/>.

Hatch, Anna, et Stephen Curry. « Research Culture: Changing how we evaluate research is difficult, but not impossible », *eLife*, 9:e58654 (2020). En ligne : <https://doi.org/10.7554/eLife.58654>

Hofstra, Bas, Vivek V. Kulkarni, Sebastian Munoz-Najar Galvez, Bryan He, Dan Jurafsky et Daniel A McFarland. « The diversity-innovation paradox in science », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)*, vol. 117, n° 17 (2020), p. 9284-9291. En ligne : <https://doi.org/10.1073/pnas.1915378117>.

Jong, Lisette, Thomas Franssen et Stephen Pinfield. « 'Excellence' in the Research Ecosystem: A Literature Review », document de travail n° 5 du *Research on Research Institute*, 2021. En ligne : <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.16669834.v2>.

Koenig, Anne M., Alice H. Eagly, Abigail A. Mitchell et Tiina Ristikari. « Are leader stereotypes masculine? A meta-analysis of three research paradigms », *American Psychological Association*, vol. 137, n° 4 (2011), p. 616-642.

Koning, Rembrand, Sampsa Samila et John-Paul Ferguson. « Who do we invent for? Patents by women focus more on women's health, but few women get to invent », *Science*, vol. 372, n° 6548 (2021). p. 1345-1348.

O'Connor, Patt., Estrella Montez López, Clare O' Hagan, Andrea Wolfram, Manuela Aye, Valentina Chizzola, Ornella Mich, Georgi Apostolov, Irina Topuzova, Gulsun Sa?lamer, Mine G. Tan et Hulya Ça?layan. « Micro-political practices in higher education: a challenge to excellence as a rationalising myth? », *Critical Studies in Education*, vol. 61, n° 2 (2020), p. 195-211. En ligne : <https://doi.org/10.1080/17508487.2017.1381629>.

Sato, Sayaka, Pascal Mark Gyax, Julian Randall et Marianne Schmid Mast. « The leaky pipeline in research grant peer review and funding decisions: challenges and future directions », *Journal of Higher Education*, vol. 82 (2021), p. 145-162. En ligne : <https://doi.org/10.1007/s10734-020-00626-y>.

Statistique Canada. Enquête sur le corps professoral et les chercheurs du niveau postsecondaire, domaine des SNG, 2019.

Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021. Ottawa. (Mis à jour : le 15 novembre 2023). En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.

Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-01. Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois, 2023b. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028701&request_locale=fr.

Statistique Canada. Tableau 37-10-0077-01. Nombre et âge médian du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes selon le plus haut diplôme acquis, les fonctions de direction, le rang et le genre, 2023a. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007701&request_locale=fr.

Bureau de la traduction, Services publics et Approvisionnement Canada (2022). Écriture inclusive: doublets. En ligne sur le site Web du Bureau de la traduction: <https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/en/cles-de-la-redaction/ecriture-inclusive-doublets>. (Page offerte seulement en français).

Vandenbergh, J. « How professional engineers can contribute to attraction and retention of minority groups into the engineering profession through equity, diversity, inclusion, and decolonization efforts », *The Canadian Journal of Chemical Engineering*, vol. 99, n° 10 (2021), p. 2116-2123.

-
- ¹ Note terminologique : Dans le présent rapport, le terme « détenteurs de droits » fait référence aux personnes qui s'identifient comme Autochtones du Canada. Quant au terme « groupe méritant l'équité », il fait référence à tout « groupe de personnes qui, parce qu'elles font l'objet de discrimination systémique, sont confrontées à des obstacles qui les empêchent d'avoir le même accès aux ressources et aux occasions auxquelles ont accès d'autres membres de la société et qui sont nécessaires pour qu'elles obtiennent des résultats justes ». Ce terme est utilisé dans le présent rapport désigner des groupes comme les femmes, les personnes en situation de handicap, les minorités visibles ou groupes racisés, et les membres de la communauté 2ELGBTQI+. Les termes utilisés ont été choisis d'après les lignes directrices du [Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion](#) du gouvernement du Canada.
- ² Les termes « possibilités de financement » et « programmes » s'équivalent dans le présent document.
- ³ La Bourse commémorative E.W.R. Steacie (bourse Steacie ci-après) a été renommée « [Bourse Arthur-B.-McDonald](#) » après 2021.
- ⁴ L'ACS Plus portant sur les bourses Steacie a eu lieu avant le lancement du formulaire de déclaration volontaire des trois organismes. La disponibilité des données aux fins d'analyse s'est grandement améliorée après 2019.
- ⁵ Le Prix Brockhouse, la Médaille Herzberg et le Prix John-C.-Polanyi ont été analysés conjointement. Dans le présent rapport, on parle d'analyse des « Prix conjoints du CRSNG ». Les analyses quantitatives de ces programmes étaient toujours en cours en juin 2022; par conséquent, les résultats n'ont pas pu être intégrés au présent rapport.
- ⁶ Dans la présente section, les termes utilisés pour parler des différents groupes sont en fait les termes utilisés dans le formulaire de déclaration volontaire au moment de la collecte des données. Bien que nous reconnaissons que certains de ces termes sont obsolètes, nous les avons utilisés parce qu'ils correspondent aux renseignements fournis par les personnes candidates.
- ⁷ Dans l'analyse du taux de demandes et du taux d'octroi des groupes méritant l'équité et détenteurs de droits, les données des personnes candidates qui ont choisi « Je préfère ne pas répondre » ont été exclues.
- ⁸ Dans le présent rapport, les données sur l'ensemble de la population canadienne (Recensement de 2021) sont utilisées aux fins de comparaison plutôt que les données sur la population active. Les valeurs sont sensiblement les mêmes pour la plupart des groupes, excepté les personnes en situation de handicap; la proportion de la population canadienne déclarant avoir un handicap est de 22,3 %, tandis que c'est 9,1 % de la population active qui déclare être en situation de handicap (Statistique Canada, 2023b).

- ⁹ Le bassin de personnes menant de la recherche admissibles au Programme de bourses postdoctorales est composé de stagiaires postdoctoraux, et de personnes candidates au doctorat en sciences naturelles et génie à leur dernière année de doctorat, qui s'attendent à le terminer avant la fin de la période de validité de la bourse postdoctorale offerte.
- ¹⁰ À noter que comme les données sur les personnes ayant une autre identité de genre et sur les membres des communautés 2ELGBTQI+ étaient insuffisantes au moment de la rédaction du présent rapport, nous n'avons pas pu tirer des conclusions probantes.
- ¹¹ Les personnes qui ont reçu la Bourse Steacie ont été choisies parmi une liste de personnes mises en candidature plutôt que de personnes ayant présenté leur propre.
- ¹² Durant le cycle de concours de 2022, le CRSNG s'est doté d'un processus pour améliorer l'équité des décisions de financement du Programme de BP. Le but était d'amener la proportion de personnes s'identifiant comme femmes et Autochtones parmi toutes les personnes ayant présenté une demande retenue et ayant obtenu du financement au moins à parité avec la proportion de ces personnes dans l'ensemble des personnes ayant présenté une demande. Cette façon de rétablir les proportions n'a été utilisée que lorsque c'était nécessaire, et seules les demandes méritoires ont été prises en compte. Pour en savoir plus, consulter le [Guide à l'intention des comités de sélection des programmes de bourses d'études supérieures – doctorales et postdoctorales](#).
- ¹³ Selon les lignes directrices présentées dans la page web « [Écriture inclusive - Lignes directrices et ressources](#) » préparées par le Bureau de la traduction, Services publics et Approvisionnement Canada (2022), l'usage des doublets est considéré comme une option adéquate qui permet de faire en sorte que « les femmes y aient une visibilité égale à celle des hommes. En effet, contrairement au masculin générique, les doublets rendent explicite la présence des personnes de genre féminin. » Cependant, il faut noter aussi que les doublets « s'inscrivent dans une logique de binarité femme-homme et ne sont pas considérés comme parfaitement inclusifs à l'égard des personnes non binaires ».
- ¹⁴ Le fait de remplacer des termes associés à un genre particulier, comme « leadership », ne signifie pas qu'on modifie les exigences d'excellence des demandes octroyées. La recommandation est plutôt d'utiliser, dans les critères d'évaluation, des formulations qui reflètent les qualités précises recherchées en utilisant des termes non genrés, inclusifs et précis (ex. : des termes qui donnent un sens au mot « leader », comme le mentorat bienveillant et la prise d'initiatives).
- ¹⁵ Note terminologique : Dans ce rapport, le terme « **racisé** » correspond à la définition qu'on lui donne dans le [Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion](#), soit « se dit d'une personne ou d'un groupe de personnes classées selon des caractéristiques ethniques ou raciales et, sur ce fondement, soumises à un traitement discriminatoire. L'usage du terme racisé permet de reconnaître que la race est une construction sociale qui nuit à la vie sociale, politique et économique d'une personne ».
- ¹⁶ Note terminologique : Le terme « sous-représenté » (aussi accordé en genre et en nombre) est utilisé dans ce rapport pour qualifier certains groupes dont la représentation parmi les personnes ayant présenté une demande (taux de demandes) et ayant obtenu du financement (taux d'octroi) est inférieure à leur représentation au sein d'autres populations de référence, comme la population canadienne ou l'ensemble des personnes admissibles à une possibilité de financement donnée.
- ¹⁷ Afin de respecter la vie privée des personnes candidates qui obtiennent ou non du financement, et conformément aux pratiques exemplaires d'anonymisation des données, nous n'avons pas inclus dans le rapport les données correspondant à un nombre est égal ou inférieur à 10. (Conseil du Trésor du Canada, 2020)
- ¹⁸ Le nombre d'Autochtones admissibles et les taux d'octroi à des chercheuses et des chercheurs autochtones dans le cadre des programmes de subventions d'OIR et de BP étaient trop faibles pour être rapportés.
- ¹⁹ Pour être admissibles au Programme de subventions d'OIR, les personnes candidates doivent être titulaires d'une SD.
- ²⁰ Selon Statistique Canada, la première langue officielle parlée est une variable dérivée déterminée d'après les réponses aux questions sur la langue posées dans le Recensement du Canada. ([Statistique Canada, 2021](#))

²¹ Dans le présent rapport, pour faciliter la comparaison des données, la définition du terme « population francophone » est basée sur l'utilisation qu'en fait Statistique Canada. Or, puisque les données recueillies par le CRSNG ne correspondent pas exactement à celles de Statistique Canada, la comparaison peut présenter certaines limites.

²² Contrairement à l'analyse thématique théorique ou déductive, l'analyse thématique inductive consiste en une analyse de données qualitatives qui fait appel à une approche ascendante et est fortement axée sur les données (Braun et Clark, 2006).

Date de modification : 2024-09-18